

Colloque international

***" La question de l'emploi en Afrique du Nord :
tendances récentes & perspectives 2020 "***

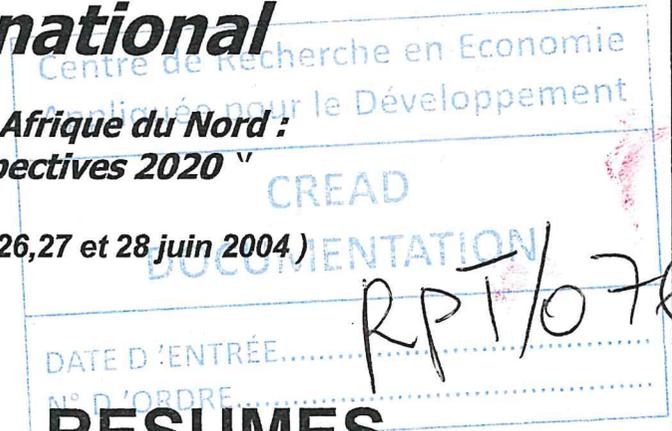
(Hôtel El Riadh - Sidi Fredj) les: 26,27 et 28 juin 2004)

RECUEIL DES RESUMES DES COMMUNICATIONS

AVEC L'AIMABLE CONTRIBUTION DE:

- * **MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE "MESN"**
- * **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE "CNAC"**


NAFTEC SPA



Texte n° 1

‘Le micro crédit comme moyen de lutte contre le chômage et la pauvreté: l'expérience tunisienne ’

Pr. GOUIA Ridha - FSEG - Université de Tunis

Problématique:

A partir de l'expérience de la Tunisie, il s'agit de comprendre comment la politique suivie en matière de micro crédit essaye de lutter contre la pauvreté et favorise le travail informel et la micro-entreprise.

Thèmes à développer: Le micro crédit constitue un des éléments fondamentaux de la politique de lutte contre le chômage et la pauvreté dans le pays. L'ouverture économique sur l'extérieur et la mondialisation ont eu des effets considérables sur le marché du travail, donc sur les emplois fragiles et vulnérables.

On peut se poser les questions suivantes à partir de cette problématique:

- Quels sont les changements ou les transformations à l'échelle internationale et nationale qui ont impliqué le besoin de changer la nature de l'intervention de l'Etat tunisien ce dernier temps sur le marché du travail? (d'un rôle actif traditionnel à un rôle régulateur ou palliatif). (aiguïsement de la concurrence internationale, développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, faiblesse voire contraction de l'échange Sud-Sud...; au niveau national: désengagement de l'Etat, besoin d'une modernisation de l'appareil productif,...
- Quelles sont les implications de ces mutations sur le marché de l'emploi? (précarité du travail, développement de l'informel et de la micro-entreprise, fragilité de l'entreprise...
- Quels sont les moyens mis en oeuvre pour répondre aux nouvelles exigences et transformations de l'environnement économique ? L'analyse du microcrédit et des institutions mises en place occupe une place importante dans le travail.

L'intervention va essayer de répondre à tous ces questionnements pour tenter de proposer des recommandations en faveur d'une intégration régionale (Sud-Sud) plus poussée.

Texte n° 2

‘ Faut-il lutter contre le chômage ou contre le travail informel ? Une étude à partir du cas de la région de Béjaïa ’

- **HELADI Mokhtar - Enseignant - FDSE - Université de Béjaïa**
- **MERZOUK Farida - Enseignante - FDSE - Université de Béjaïa**

Lorsque le chômage sévit dans un pays, l'Etat est mis en position de devoir arbitrer entre : adopter une politique de court terme (qu'impose l'urgence de la situation mais qui ne règle le problème que dans la forme) et travailler sur une stratégie de long terme (qui règle le problème dans le fond). Les deux solutions se contestent et s'excluent l'une l'autre. Une vision de court terme oblige à tolérer, sinon encourager que des chômeurs puissent gagner un revenu, de façon non conventionnelle ; ce qui se traduit à long terme par une déstructuration du tissu économique qui rend impossible toute sortie de crise. A l'inverse, adopter une stratégie de long terme visant à régler le problème dans le fond, repose sur l'hypothèse implicite mais improbable que les agents économiques concernés ne réagissent pas au jour le jour et qu'ils attendent patiemment que la solution advienne.

En Algérie où le chômage se décline en deux chiffres, depuis une décennie, l'Etat est en butte à ce dilemme, hésitant entre lutter contre le travail informel ou contre le chômage. Ses atermoiements favorisent le développement du marché informel du travail, lequel contre toute attente semble agréer Travailleurs, entrepreneurs et Etat. Une telle unanimité traduit une franche option pour une vision de court terme qui utilise l'informalisation du marché du travail comme outil de lutte contre le chômage.

L'objet de cette communication est d'essayer de montrer l'existence d'un Effet multiplicateur de l'informel, en amont et en aval d'un secteur informel existant, ici le marché du travail. Ensuite nous essaierons d'évaluer l'ampleur du phénomène et ses conséquences probables sur l'économie (sur la productivité, la compétitivité, la formation, l'innovation, l'invention, les exportations, le niveau de vie...). Le travail que nous entreprenons sur la région de Béjaïa n'étant qu'à ses débuts et le secteur informel étant difficile à circonscrire, il probable que nous ne donnerons pas des réponse précise sur chacun de ces aspects de la question, mais nous fournirons suffisamment d'éléments crédibles pour une discussion utile.

Texte n° 3

" Pluriactivité, auto-emploi, mobilité : quelles alternatives pour les diplômés en Égypte face au chômage ? "

• **TOURNE Karine**
Sociologue - C.E.D.E.J (Egypte)

Le chômage en Égypte affecte essentiellement les nouveaux entrants (95 % des chômeurs en 1996), notamment les diplômés et les jeunes femmes. Alors qu'il est estimé au niveau national à 9 %, 21 % des actifs de 20 à 30 ans sont au chômage (36 % des femmes et 17 % des hommes). C'est parmi les diplômés du secondaire que les taux de chômage sont les plus importants : 22,3 % contre 8,7 % pour les diplômés de l'université (1996). Le chômage des diplômés s'explique par un triple phénomène. La réorientation des politiques de l'emploi depuis 20 ans s'accompagne de la suspension *de facto* (mais pas *de jure*) de l'embauche automatique des diplômés par le secteur public. A ce dispositif, promulgué dans les années 60, doit se substituer la création d'emplois par le secteur privé, dynamique encouragée dans le cadre du plan d'ajustement structurel (1991) mais qui tarde à se structurer. Troisième élément, le maintien des diplômés sur les listes de placement manifeste leur attachement aux avantages relatifs des emplois publics (retraite, sécurité sociale...) et se traduit dans les statistiques du chômage. Dans un contexte sociétal où il n'existe pas d'assurance contre le chômage, les actifs plus démunis n'ont pas les moyens de rester inoccupés : les jeunes diplômés chômeurs travaillent de fait dans le secteur privé. Quelles sont alors les alternatives et les arbitrages qu'ils opèrent ? Partant d'un terrain de thèse, on explicitera ici trois modalités d'accès et de maintien dans l'activité: la pluriactivité, la mobilité et l'auto-emploi sur lequel on reviendra plus particulièrement en mettant en évidence les modalités et les limites de leur mise œuvre (notamment les micro-crédit).

Texte n° 4

" La question de l'emploi des jeunes de 15-24 ans au Maghreb "

- **Pr. KOUAOUCI Ali**
Université de Montréal (Canada)

Cette communication aurait un triple-objectif : 1) en se concentrant sur le groupe des 15-24 ans, réaliser d'abord un état des lieux qui décrirait les situations des jeunes de ce groupe d'âges particulièrement fragile et explosif en ce qui concerne l'emploi et l'employabilité, approchée par la formation professionnelle. Dans une seconde étape, en se basant sur les projections démographiques des Nations-Unies (Révisées en 2002), montrer les défis à venir et les tensions futures sur le marché du travail en mettant en perspective le poids des générations à l'entrée et à la sortie de l'activité. Enfin le troisième objectif serait de proposer un cadre de planification stratégique qui permettrait de proposer différents scénarii chiffrés d'intégration de ce groupe d'âges combinant la formation professionnelle et la création d'emplois.

Le chômage des jeunes est en effet partout beaucoup plus sévère que celui des personnes en âge d'activité, le rapport variant de 2 à 3 même dans les pays développés, avec deux exceptions notables qui sont l'Allemagne et le Japon où l'inverse a été observé. Ces deux pays, entre autres, ont développé la formation professionnelle à un niveau rarement égalé ailleurs, en qualité et en quantité. Les pays du Maghreb ont des niveaux très modestes de jeunes en formation professionnelle qui, par ailleurs conçue comme une filière devant absorber les échecs scolaires, ne prépare pas adéquatement les jeunes au marché du travail.

“ Entrepreneurs issus de l’immigration maghrébine en France: l’émergence d’un nouvel acteur social ”

• **MADOUI Mohamed**
C.N.A.M – Paris (France)

Les populations issues de l’immigration maghrébine n’ont jamais été analysées autrement que sous l’angle de la problématique de la banlieue stigmatisée comme espace de production de la déviance et comme lieu de fabrication des « classes dangereuses ». La population d’origine maghrébine a été observée à travers ce prisme déformant sa réalité. Or, il existe dans ces mêmes banlieues une véritable rage de réussir et la création d’entreprise constitue un moyen de réaliser une mobilité sociale ascendante au travers un processus de contournement d’un marché du travail de plus en plus « fermé » et discriminant pour ces populations socialement « étiquetées » et négativement « stigmatisées » dans l’imaginaire collectif.

Cette communication, qui s’inscrit dans l’axe « *migration internationale et emploi* », se propose d’analyser les trajectoires individuelles et socio-professionnelles des entrepreneurs issus de l’immigration maghrébine pour en construire une typologie diversifiée retraçant chacune des itinéraires individuels ou familiaux riches en pratiques et en stratégies de groupes. Dans un premier temps, nous tenterons d’examiner les motivations qui ont conduit des individus, au demeurant stigmatisés (au sens de Goffman), étiquetés (au sens de Becker) et très souvent au chômage, à entreprendre et à s’engager dans une entreprise aussi périlleuse et risquée ? Comment cette population concernée invente-elle alors des pratiques et des stratégies de « détournement » ou de « contournement » d’obstacles lui permettant de trouver les modalités de réalisation de son insertion qui lui permettrait de sortir enfin de l’image « stigmatisante » de jeunes en échec dans laquelle chacun tente à sa manière de s’en défaire ?

Dans un second temps, nous tenterons d’analyser l’apport de ces entrepreneurs migrants au développement local et territorial de leur région d’origine. Dans le cadre de notre enquête, nous avons rencontré le cas de jeunes ayant quitté l’Algérie (et dans une moindre mesure la Tunisie et le Maroc) au début des années quatre vingt pour poursuivre leurs études à l’étranger et qui y sont restés après l’obtention de leur diplôme. Si la création d’entreprise était au départ une stratégie de régularisation de leur situation en France (obtenir une carte artisan, commerçant ou entrepreneur leur permettant de rester en France), elle a permis toutefois à de nombreux « ex-étudiants » d’exercer avec talent leur métier d’entrepreneur. Cette situation les amènera peu à peu à opérer un « retour » vers leurs pays d’origine en encourageant les membres de leur famille restés au pays (frères, sœurs, cousins, etc.) à créer à leur tour leurs petites entreprises en leur apportant l’essentiel du capital financier et parfois même les idées, le savoir faire et l’approvisionnement en machines, outils, etc.

Texte n° 6

“ La Tunisie dans le contexte de la mobilité internationale à l’époque de la globalisation Vers des changements dans les fonctions migratoires ? ”

▪ **PALMISANO Leonardo**
Université de Bari (Italie)

Dans le contexte de la globalisation de la mobilité internationale des personnes et de complexification des formes des flux migratoires au cours des années 1990, les migrations internationales ont connu un changement assez significatif qui a suscité une attention plus ou moins importante auprès de certaines institutions et a déjà fait l'objet de quelques rares études sur des pays qui ont vécu une transformation de leur paradigme migratoire comme l'Italie. De plus, dans un contexte international qui voit l'économie mondiale basée de plus en plus sur la connaissance (*knowledge - based economy*), la mobilité des ressources humaines devient une variable pour promouvoir la croissance économique des Pays en Voie de Développement grâce à l'impact positif sur la production innovatrice et sur le développement des nouvelles technologies.

Les migrations à l'époque de la globalisation touchent de plus en plus les pays situés à la périphérie des sept puissances mondiales mais surtout semblent changer en ce qui concerne le "modèle migratoire" considéré dominant dans le passé. C'est le cas de la Tunisie, qui a changé sa fonction migratoire de pays quasi-exclusivement émetteur de main d'œuvre en espace de transit et d'arrivée de migrants du centre de l'Afrique. Parmi les pays maghrébins, la Tunisie peut représenter un terrain d'observation privilégié pour mieux comprendre les nouvelles migrations, leurs caractéristiques et peut être leurs perspectives.

Texte n° 7

“ Marché du travail urbain et secteur informel au Maroc ”

- **AIT SOUDANE Jalila - Université de Montpellier 1 (France)**
- **REY-VALETTE Hélène - Université de Montpellier 1 (France)**

Les analyses des facteurs d'intégration sur le marché du travail mettaient traditionnellement l'accent sur le niveau et les types de formation générale ou professionnelle des jeunes. La complexification du marché du travail avec le développement des activités informelles qui représentent à présent près de 40% du PIB (Direction de la statistique, 2003), les pratiques de pluriactivité, notamment entre emploi formel et informel nécessitent de revoir les cadres d'analyse des relations entre capital humain et emploi, notamment en prenant en considération l'importance des réseaux sociaux dans l'accès à l'emploi.

L'objet de cette communication se propose dans le cas du Maroc d'étudier l'évolution et les fonctions macro économiques du secteur informel au travers de ses relations avec le marché du travail. Ces relations sont en effet au cœur de la polémique concernant la nature de la crise et du chômage au Maroc. L'hypothèse qui est faite est que les activités informelles répondent à des besoins structurels d'ajustement (migration, exode rural, apprentissage...) et sont organisées à partir de réseaux sociaux et de relations de confiance qui constituent une forme de capital, plus précisément de capital social.

Dans ce contexte, on tente d'analyser le rôle du capital social dans le secteur informel. Les quelques études disponibles sur l'impact du capital social sur le marché du travail marocain¹ (Agnéor et El Aynaoui, 2003 ; Direction de la statistique 2000 et 2003, Montmarquette et *al.*, 1996), montrent en effet son influence positive tant pour l'emploi formel qu'informel. Les modalités de recrutement de la main d'œuvre au Maroc témoignent de l'importance non pas seulement des capacités individuelles des acteurs mais aussi des réseaux familiaux et des relations personnelles (Direction de la statistique, 2000).

¹ Le concept «capital social» n'est pas utilisé dans ces travaux. On trouve plutôt des expressions comme réseaux familiaux, relations personnelles...

“ Les réseaux transnationaux de migrants : créateurs d'emploi ”

- **SCHAEFFER Fanny - Mig-Inter-Poitiers - Paris (France)**

La recherche doctorale que je mène depuis 1999 sur la circulation migratoire marocaine, révèle que de plus en plus d'entreprises se créent sous l'effet de l'inscription des migrants dans un vaste dispositif commercial qui s'étend sur la totalité de l'espace migratoire.

Ces nouveaux entrepreneurs trouvent des ressources et des débouchés au sein même des réseaux sociaux qui structurent la migration. Parmi ces ressources, la main d'œuvre constitue un élément clé dans la réussite du projet commercial. En effet, les employés doivent répondre à deux critères décisifs pour l'entrepreneur : leur adéquation à l'activité commerciale (temps de travail, salaire, flexibilité des horaires) et leur capacité relationnelle (service à la clientèle mais également connaissance des fournisseurs et des pratiques transactionnelles). L'emploi au sein de la famille élargie et/ou du réseau relationnel au pays d'origine répond à ces besoins en assurant une relation de confiance et permet d'entretenir un débouché migratoire dans l'entourage de l'entrepreneur.

Le développement des réseaux transnationaux particulièrement entre le Maghreb et l'Europe, et de plus en plus vers l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen amène à la densification des activités marchandes et à l'augmentation de la capacité d'emploi au sein des dispositifs commerciaux : d'Istanbul à Londres, en passant par Milan ou Paris, des entrepreneurs de plus en plus nombreux embauchent leurs employés au sein de leur communauté d'origine et leur offre à leur tour la possibilité de se lancer dans une activité de commerce. Si cette tendance participe au renforcement des migrations au départ des pays du Maghreb, ses retombées sont importantes sur la création entrepreneuriale au sein même des pays d'origine, et *in fine* sur l'emploi local. La création d'un marché du travail transnational laisse entrevoir de nouvelles perspectives d'emploi dans les pays d'origine comme les pays d'installation des migrants.

Texte n° 9

" Prospects of Economic Development in the Maghreb and its Impact on the Labour Market "

- **AGGAD Faten - Doctorante
Université de Pretoria – Sud Afrique**

Two scenarios are identifiable in relation to the future of the labour market in the Maghreb.

The first results from the projected positive economic development in the region. North African countries are engaged in economic reforms with the aim of promoting development. Furthermore they are attempting to promote regional cooperation in order to supplement their efforts of economic prosperity. The achievement of this goal will need the availability and the extensive use of both qualified and unqualified labour. Both these categories are currently available in the region. However they are ineffectively used. The economic development programmes shall reverse this trend, and hence guarantee that Maghreban labour is kept within the region. Nevertheless, two crucial issues should be tackled. The first is brain drain. The second is the "importation" of foreign labour. The former should be addressed by national strategies that will provide the adequate working environment to qualified and specialised labour. The second issue is unfortunately part of the open market system that encourages the use of cheaper labour. In this instance, governments should attempt, again through the use of national strategies, to keep a balance between the use of local and "imported" labour.

Of help to the first projected scenario is the expansion of the European Community. This will allow the availability of labour from Eastern Europe. The subsequent pressure on the European labour market may discourage many North Africans to migrate to their traditional work destination: Europe. On the other hand the collapse of the programmes as well as the negative impact of privatisation policies will worsen the current situation of the labour market in North Africa. Unemployment rate, and labour migration will increase.

Texte n° 10

“ Prospective des relations paradoxales entre l'épargne, l'investissement et l'emploi en perspective du partenariat de l'Algérie avec l'union européenne ”

- **KHAOUA Nadji** – Enseignant – Université d'Annaba
- **MADI Belkacem** - Enseignant - Université d'Annaba

La théorie économique nous enseigne que la création d'emplois nouveaux est un élément parmi d'autres, le tout formant une chaîne dont chaque maillon agit et réagit en fonction des incitations qu'il reçoit à son amont et à son aval. En effet, le sens des réactions économiques, mais aussi organisationnelles et de structures n'est pas univoque. Il est démultiplié et maintient un "feed back" incessant au niveau du contenu et des évolutions de chaque élément dans le temps, dans le cadre plus global de la chaîne participant au système économique d'ensemble. Ce schéma est idéal, dans la mesure où il décrit une évolution économique générale caractérisée par la cohérence, l'harmonie, l'atteinte d'objectifs précis de croissance et de développement, par chacun des éléments participant et formant le système économique ou, en d'autres termes, "l'économie nationale".

Le partenariat décidé entre l'Union Européenne, première force économique et commerciale mondiale et l'Algérie, veut aboutir à l'amélioration des relations d'échanges commerciaux, et plus généralement les relations de coopération, entre deux entités que tout sépare en matière de niveaux économiques, organisationnels, financiers, etc. A la suite de ce constat irréfutable, les bénéfices retirés par l'Algérie de ce partenariat sont intimement liés à sa capacité d'améliorer l'efficacité des éléments de son système économique d'ensemble. En particulier, il s'agira, à partir d'une connaissance précise et objective de la situation actuelle de chacun de ces éléments, et des raisons de celle-ci, d'adopter une régulation économique adaptée visant à la réalisation d'un niveau d'efficacité permettant la maximisation, pour l'économie de l'Algérie, des avantages qu'elle peut espérer du partenariat avec l'Union Européenne. Pour cela, nous voulons interroger dans cette recherche, les relations qui existent entre les trois éléments essentiels suivant :

-l'épargne : l'observation stricte des données sur l'épargne, en Algérie, montre que son niveau quantitative annuel, rapporté au P.I.B., est très élevé.

Cela pose la question centrale de sa mobilisation dans le système économique d'ensemble : A quel niveau se situe cette mobilisation ?
Quelles sont son efficacité économique et son efficacité sociale ?
Comment comprendre les obstacles freinant cette mobilisation ?

-l'investissement : depuis les années quatre-vingt, l'investissement économique en Algérie a pris des inflexions, ensuite ces dernières années des mutations de structure, qui soulèvent de plus en plus des interrogations sur leurs logiques, et les objectifs qu'elles visent.
Comment cette tendance peut-elle être concilier avec les objectifs d'industrialisation et de développement du pays, d'une part, et l'objectif de maximiser les retombées, en terme de croissance économique, que supposent le partenariat avec l'Union Européenne.

Texte n° 11

‘ L’activité de transport informel par taxi clandestin : le point de vue des utilisateurs. L’offre crée-elle véritablement la demande ou est-ce l’inverse ? ’

- **BOUBAKOUR Farès - Maître de Conférence - Université de Batna**

Suite à un travail effectué en 2001 sur l’activité de transport informel, par taxis clandestins, qui a consisté en la réalisation d’une enquête faite auprès des clandestins eux-mêmes, nous avons essayé de compléter ce travail en mai 2003 par une autre enquête, cette fois-ci auprès des utilisateurs. A Batna, nous avons distribué plus de 200 questionnaires auprès de la clientèle utilisant les transports informels pour en savoir plus sur ce qu’ils les poussaient à emprunter ce type de transport.

La communication proposée présente les principaux résultats de ce récent travail sur le point de vue des utilisateurs. Il mettra tout particulièrement en évidence les différentes attentes de la clientèle en matière de transport urbain et auxquelles justement répondent parfaitement les « *opérateurs* » clandestins. Du coup, par rapport aux préoccupations du colloque, cela permettra entre autres de mieux cerner les contours du phénomène notamment d’un point de vue de demande. L’objectif étant en dernier ressort trouver des solutions.

Texte n° 12

‘L’emploi des femmes en Afrique du Nord : un enjeu clé pour le développement ’

▪ **KAID Nouara - Maître de Conférence - Université de Béjaïa**

Le pacte du Millénaire pour le développement suggère une série de mesures à mettre en œuvre pour sortir les pays de l’ornière de la pauvreté. L’égalité entre personnes des deux sexes ne constitue pas seulement un objectif en soi, mais un objectif indispensable à la concrétisation de tous les autres. Aujourd’hui, les capacités et la représentation des femmes sont un enjeu clé pour atteindre les objectifs de développement. Cependant, les obstacles liés à l’égalité des sexes devant l’emploi et la participation à la vie économique, politique et sociale sont aussi nombreux que variés. Qu’en est-il de l’emploi des femmes en Afrique du Nord ?

Dans ces pays, grâce aux efforts déployés par les autorités publiques en matière d’accès à l’éducation, les femmes d’Afrique du Nord se trouvent de plus en plus nombreuses sur le marché du travail. En conséquence, les politiques de développement locales doivent tenir compte du potentiel féminin et tendre à améliorer le sort des femmes qui travaillent, subissent des affronts et se voient refuser des opportunités.

La promotion des intérêts féminins dans le cadre des objectifs de développement est une nécessité de l’heure et leur autonomisation nécessite des mesures qui répondent à la fois à des besoins pratiques et stratégiques. Il s’ensuit que les démarches doivent être orientées vers l’amélioration sinon la réforme des dispositifs législatifs et la mise en œuvre des nouvelles mesures et donc vers des dispositions qui dépassent le stade de *“projet de développement”*.

Texte N° 13

“ Vieillessement de la population et emploi en Afrique du Nord à l’horizon 2020 ”

▪ Pr. BOUHDIBA Sofiane – Université de Tunis

La question de l’emploi a fait l’objet de grands débats au Maghreb. Il est vrai que le chômage a été une préoccupation majeure des gouvernements dans ces pays où la majeure partie de la population est en âge de travailler. Cependant, si les populations maghrébines sont actuellement jeunes, il n’en sera plus de même à l’horizon 2020. En effet, avec la transition démographique que connaissent les trois pays du Maghreb (recul de la mortalité aux âges élevés et chute de la fécondité), le vieillissement est inéluctable. Et c’est précisément là que se situe le thème de ma communication, qui se fera en termes de perspectives.

Quelle seront les conséquences du vieillissement des populations maghrébines sur le marché de l’emploi ? L’emploi des jeunes (moins nombreux) sera-t-il encore une priorité en 2020 ? Qu’en sera-t-il des générations de travailleurs (de plus en plus nombreux) qui prendront leur retraite en 2020 ? Comment peut-on d’ores et déjà envisager les politiques de l’emploi en 2020, en tenant compte du vieillissement des populations maghrébines ?

Telles seront quelques-unes des questions auxquelles je tenterais de trouver des éléments d’explication au cours de ma communication. Pour cela, ma réflexion s’articulera autour de trois grandes parties : d’abord, je montrerai brièvement comment les populations maghrébines sont effectivement entrées dans un processus de vieillissement ; ce sera une occasion de comparer entre elles les structures par âge des populations des trois pays du Maghreb. Ensuite, dans une deuxième partie, je définirai les nouveaux défis qu’auront à relever les responsables des politiques de l’emploi en 2020. Enfin, dans la dernière partie de ma communication, je présenterai toute une série de recommandations en vue de préparer dès aujourd’hui la politique de l’emploi de 2020.

Texte n° 14

” L’interaction formation professionnelle/marché du travail dans le cadre de la libéralisation de l’économie nationale et de son intégration à l’économie mondiale ”

- **BELLATAF Matouk – Enseignant – Université de Béjaïa**
- **AHRAB Baya – Enseignante – Université de Béjaïa**

L’une des caractéristiques principales du chômage en Algérie est qu’il frappe massivement les jeunes, y compris les détenteurs de diplômes. Ceci est particulièrement vrai pour les tranches d’âges ayant accompli le cycle de la formation professionnelle. Dans la présente communication, nous tenterons de comprendre les raisons des difficultés rencontrées par ces jeunes pour s’insérer dans le marché du travail à travers les cas de la wilaya de Béjaïa, et de voir quelles mesures à mettre en œuvre pour amener la formation professionnelle à jouer un rôle de passerelle entre le système éducatif et le marché du travail. A cet effet, nous allons articuler notre réflexion autour des points suivants :

- Les conséquences de l’organisation du Secteur de la Formation Professionnelle comme système destiné à recueillir les jeunes rejetés par le système éducatif,
- L’interaction Formation professionnelle/marché du travail, dans le cadre de la libéralisation de l’économie et de son intégration régionale et mondiale,
- Quelques suggestions pour améliorer la formation professionnelle en s’adaptant aux mutations continues, afin de former des *travailleurs* et non pas des *chômeurs*.

Texte n° 15

" L'impact de la privatisation sur l'emploi en Algérie de 1994 à 2002 "

▪ **BELOGBI Zakia – Doctorante –
Université de Paris X - France**

La santé économique de l'Algérie est fortement liée aux aléas du marché du secteur des hydrocarbures. L'Algérie dépend fortement des recettes d'exportations des hydrocarbures et le niveau de ces recettes ne dépend d'aucune volonté politique mais plutôt d'une variable stratégique à savoir le prix de pétrole. Lorsque le prix du baril chute en 1993/94, l'Algérie s'est trouvée dans une situation de cessation de paiements, et l'inévitabilité du rééchelonnement de la dette extérieure n'a plus fait de doute. Le gouvernement accepte de négocier les conditionnalités d'un programme de stabilisation macro-économique et signe en 1994 deux accords avec le FMI. Diverses mesures ont été prescrites suite à ces accords destinées à rétablir les équilibres fondamentaux en l'occurrence, la privatisation des entreprises publiques, la libéralisation des échanges, les réformes monétaires et la restauration du taux de change réaliste, la libéralisation des prix et l'austérité budgétaire.

Le papier que nous souhaiterions proposer a pour objet d'examiner les implications des politiques d'ajustement préconisées par le FMI, plus particulièrement l'impact de la privatisation des entreprises publiques sur l'emploi et le chômage en Algérie.

La situation dans le domaine de l'emploi s'est dégradée. L'absence d'investissements nouveaux, ainsi que les licenciements massifs de salariés, liés aux restructurations des EPE et à leur fermeture, ont contribué à l'aggravation du chômage qui frappe non seulement les jeunes, et les primo-demandeurs d'emploi mais aussi les travailleurs licenciés pour des raisons économiques. On assiste également à un accroissement de la population féminine à la recherche d'un emploi et le développement accru des activités informelles.

Texte n° 16

“ Les Politiques publiques d’emploi : Analyse et perspectives – cas des pays du Maghreb ”

• **BERKANE Youcef - Chargé de Cours - Université de Sétif**

Les efforts inhérents au développement, le départ massif des européens qui détenaient les emplois qualifiés et la faiblesse du secteur privé ont contraint les Etats du Maghreb, au lendemain de leurs indépendances, à générer des investissements publics pour relancer l’activité économique et absorber une partie importante de la main d’œuvre.

Cette stratégie de création directe de l’emploi a servi de prime abord la satisfaction des besoins essentiels en expansion - l’éducation et la santé notamment- et les besoins des politiques d’industrialisation.

Mais, avec le retournement de la situation dû à un ralentissement de l’économie mondiale et à une crise de la dette, les pays du Maghreb ont été dans l’obligation de mettre en place des politiques d’ajustement qui ont, à leur tour, accéléré la rupture des équilibres fragiles qui prévalaient sur le marché du travail. La montée tendancielle du chômage global s’est accompagnée d’un durcissement de la concurrence entre actifs, d’un allongement des files d’attente et d’un rétrécissement du marché de travail.

Une analyse de la croissance de l’emploi public dans ces pays permet, d’une part, de saisir concrètement le rôle qu’ont joué les Etats employeurs pendant une période donnée et, d’autre part, de dégager des enseignements qui sont susceptibles d’inspirer une politique économique de réforme du secteur public.

Ensuite, une analyse comparative des actions entreprises dans ces pays dans le cadre des politiques actives permet de dégager les aspects positifs ainsi que les limites de telles actions et d’envisager les voies qui sont susceptibles de concilier, d’une part, la croissance et, d’autre part, la réduction du chômage et de la pauvreté.

Texte n° 17

“ L’emploi informel en Algérie: le cas du travail à domicile ”

- **BOUNOUA Chaïb - Enseignant – Université de Tlemcen**
- **ATTAR Abdelhafid - Enseignant – Université de Tlemcen**

Cette intervention propose une analyse du travail à domicile en Algérie. Partant d’une enquête de terrain réalisée à Tlemcen, cette recherche met en valeur l’importance de l’emploi informel dans le tissu économique et social. Elle montre en particulier les grandes capacités d’adaptation des travailleurs à domicile face aux soubresauts du marché de travail.

Texte n° 18

'' Pauvreté et emploi en région de montagne: exemple de Collo ''

- **CHERRAD Salah Eddine - Professeur - Université de Constantine**
- **BEKHOUCHE Mourad – Assistant – Université de Constantine**

En 1952 , J.Simonet dans l'Edile Algérien, publia un article intitulé : Collo, fille de la mer et de la forêt. Il débuta par la citation suivante « si tous les chemins mènent à Rome , ils ne mènent pas tous à Collo ». En effet les chemins du progrès social et du développement économique n'arrivent pas à atteindre et à pénétrer ce massif forestier hermétique.

Un demi siècle plus tard, il semble que ce constat soit toujours valable pour cette région. Les rares interventions de l'Etat par le biais des différents programmes de développement n'ont pas réussi à vaincre la pauvreté des populations ou du moins à atténuer ses effets.

Les approches préconisées n'ont pas pris en considération les spécificités de la montagne , c'est à dire que la condition spatiale dans le traitement des politiques de développement économique et social a été négligée. Ceci constitue l'une des critiques fondamentales.

Ainsi dans ce massif de Collo qui se caractérise par un état d'isolement relatif, de marginalisation poussée, avec des taux de chômage très élevés, et à cela s'ajoute une situation sécuritaire encore précaire, la pauvreté est présente et elle recouvre d'autres réalités d'autres dimensions qui sont parfois difficiles à évaluer. Pourtant dans ce milieu existe des potentialités diverses qui peuvent atténuer cette condition répulsive.

En prenant cet exemple d' une petite région de montagne nous abordons la problématique de l'emploi et surtout de la pauvreté sous un angle particulier. Les conditions et les dimensions spatiales seront mises en exergue c'est à dire en mettant en avant les disparités économique-spatiales sur le plan diachronique et synchronique.

Texte n° 19

" Le dualisme du marché du travail en Tunisie : fondements et tendances "

- **SBOUI Fouzi – Maître Assistant – Université de Tunis**
- **GOUIDER Abdessalem – Doctorant – Université de Tunis**

L'objet central de notre communication est d'analyser la structure du marché du travail en Tunisie durant les deux dernières décennies tout en mettant l'accent sur son caractère dualiste. Les fondements de ce dualisme puisent leurs origines dans le cadre institutionnel meublés par la présence forte des syndicats dans certains secteurs d'activité, par la référence aux négociations collectives aux niveaux des politiques salariales du secteur formel et par une législation relativement rigide. D'où, une dichotomisation de la population occupée régit par une juxtaposition entre emploi protégé et emploi non-protégé.

Ce dualisme peut revêtir plusieurs formes allant de la dichotomie privé/public à l'opposition formel/informel en passant par la forme traditionnelle d'opposition rural/urbain.

Compte tenu des réformes mises en application et préconisées pour accroître la compétitivité internationale du pays dans le cadre de son insertion progressive dans l'économie mondiale, le marché du travail est appelé à s'ajuster dans le sens d'une dynamique de sa structure. La majorité de ces réformes convergent vers un objectif de plus de plus de flexibilité dans la législation du travail. Conjuguées à la politique de privatisation des entreprises publiques, lancées depuis le milieu des années 80 et accentuée vers la fin des années 90, et au risque des pertes d'emplois dues au déclin de certains secteurs dans un contexte de concurrence mondialisée, ces réformes conduiront vers moins de protection et plus de vulnérabilité.

Ce travail de recherche se basera sur une étude empirique permettant la stratification du marché du travail en Tunisie en sous-groupes d'emplois homogènes (analyse cluster) . Il s'agira d'analyser les caractéristiques de chaque strate et d'examiner le rentabilité des acquis humains en matière de rémunération.

Des recommandations en matière de politique visant à promouvoir l'emploi et à réduire la vulnérabilité seront enfin suggérées.

Texte n° 20

“ Quel statut pour l'emploi informel ? ”

▪ **DJENANE Madjid - Enseignant - Université de Sétif**

L'emploi informel revêt, selon les centres d'intérêts, un sens différent.

Pour les uns, les partisans d'une répartition équitable des richesses et de l'établissement d'un équilibre durable de l'emploi, celui-ci n'est qu'un emploi précaire, entendu comme non durable dans le temps et ne procurant qu'un revenu généralement bas, à peine suffisant pour la satisfaction momentanée des besoins de base du détenteur de la force de travail.

Pour les autres, ceux qui ont la responsabilité quotidienne de gérer l'équilibre social et d'assurer au mieux le plein emploi des ressources dont celui de la force de travail, l'emploi informel, même échappant aux obligations de la comptabilité, et de la réglementation publique (non-paiement des impôts et cotisations traditionnels, non-enregistrement auprès des caisses d'assurances), est une catégorie d'emploi qui, tant qu'il ne relève pas des activités prohibées (drogue, prostitution, ...) doit être toléré, voire encouragé, car devant être, à plus ou moins moyen terme, absorbé et intégré à l'emploi global ou réel. Ce dernier se présente comme la somme de l'emploi officiel ou affiché et de l'emploi non déclaré ou informel. Mais les sphères décisionnelles sont de facto confrontées à un dilemme puisque légalistes, elles s'appuient cependant sur une catégorie socio-économique qu'elles sont censées combattre.

Dès lors se pose la question de savoir quel statut accorder à l'emploi informel ?

Notre communication n'a pas pour objet explicite de donner une réponse, même générale, à cette question. Elle tente, en se basant sur une enquête de terrain dans une commune, nécessairement rurale, des Babors, d'identifier d'une part les activités et emplois informels qui se manifestent ici et de mesurer, d'autre part leur ampleur et longévité ou durabilité. Les résultats, hélas minces, ne peuvent servir, en l'absence d'autres observations, à une généralisation et à une construction théorique qui peut s'avérer prématurée.

Texte n° 21

“ Le travail féminin à domicile, taux de chômage et productivité ”

• **SIDHOM Hamadi - Enseignant - ESC - Tunis**

La Tunisie, pays en développement, où les chômeurs ne sont pas indemnisés. connaît plusieurs formes d'emplois. En effet la délimitation n'est pas nette entre ce qu'on nomme communément emploi, sous-emploi et chômage. Ce faisant, l'emploi peut être saisi à travers l'ensemble des formes d'activité rémunéré ou non à une période donnée. Ainsi, le concept d'emploi renvoie non seulement à la notion de temps mais aussi à l'expression de rémunération et donc de productivité. Ainsi, le taux de chômage en Tunisie serait-il surestimé, ou sous-estimé ? L'on s'intéresse plus particulièrement à l'estimation du taux de chômage féminin et à ses implications économiques.

Nous nous basons dans ce travail sur deux sources de données la première concerne les différents recensements et enquêtes publiés par l'INS et la deuxième est relative à l'enquête réalisée par le ministère de développement tunisien.

Texte n° 22

' Réforme du secteur public en Tunisie: quelles frontières pour l'emploi public '

- **BEJI Kamel - Post Doctorant - Université Laval – Québec – Canada**

Dans la plupart des économies en développement, la réforme du secteur public a été souvent brutale et a entraîné un choc social important. Or, il semble que les économies qui ont modéré la réforme ont réussi la période de transition. La réforme du secteur public en Tunisie, notamment au niveau de la taille de l'emploi public, vient conforter cette idée et montre qu'un désengagement "progressif" de l'État est non seulement possible mais également souhaitable. L'objectif général de cet article est d'analyser comment la remise en cause de la relation emploi public-emploi privé peut-elle influencer les politiques publiques de l'emploi.

Dans cet article, nous nous proposons d'évaluer les conséquences du désengagement de l'Etat sur l'évolution de l'emploi public en Tunisie. Quelles sont les caractéristiques de l'évolution de l'emploi public ? Quelle a été la "réaction" du secteur privé par rapport aux changements qu'a subis le marché de l'emploi ? Comment s'est déplacée la frontière de l'Etat-firme (Etat-employeur) ? Autant de questions dont la réponse conditionne une réforme "efficace" du secteur public dans les économies en développement en général et en Tunisie en particulier.

‘ Le secteur informel : Cas du travail à domicile dans la wilaya de Béjaïa ’

- **KHERBACHI Hamid – Professeur - Université de Béjaïa**
- **HADJOUT Leïla – Doctorante – Université de Béjaïa**

L'économie des pays en voie de développement est caractérisée par un dualisme. D'un côté, nous trouvons une économie formelle telle qu'elle est présentée par la comptabilité nationale et par les annuaires statistiques. De l'autre, nous avons une économie appelée économie non officielle constituée par l'ensemble des activités économiques (travail à domicile, artisanat, commerce de rue, etc.) échappant à toute forme d'enregistrement qu'il soit d'ordre fiscal, commercial, statistique ou relatif à la protection sociale. A côté de ce secteur formel, il existe ainsi un secteur dit informel qui fausse tous les calculs établis par les organismes statistiques et qui explique le maintien et le développement de l'économie en période de crise.

Malgré les tentatives d'estimation de l'emploi informel par certains chercheurs, il existe toujours une certaine méconnaissance du volume réel de l'emploi informel car les enquêtes mixtes sont les meilleures méthodes de mesure de l'emploi informel et du secteur informel. À ce jour, l'Algérie n'a pas encore réalisée ce genre d'enquêtes. En effet, l'emploi informel est estimé, selon des méthodes indirectes, entre 30% à 50% de la population active occupée non agricole selon certains statisticiens. Néanmoins, la connaissance du secteur informel en Algérie n'a pas encore fait l'objet d'une enquête spécifique à l'échelle nationale.

La collecte des données sur le secteur informel est une nécessité car ces données peuvent servir de base pour le renforcement du potentiel de production du secteur informel, l'amélioration des conditions de travail et la mise au point d'une réglementation appropriée.

La croissance de la pauvreté est l'une des raisons de la croissance de l'économie informelle. Car, pour les personnes pauvres qui n'arrivent pas à trouver du travail dans le secteur formel, il vaut mieux gagner même un faible revenu en travaillant dans le secteur informel avec tout ce que cela comporte comme inconvénients que de n'avoir rien du tout. Faire partie de l'économie formelle ne garantit pas pour autant d'échapper à la pauvreté. Ce qui est le cas dans les pays en voie de développement où certaines rémunérations de la fonction publique et des entreprises d'Etat ne suffisent même pas à assurer la subsistance aux salariés et à leurs familles surtout si celles-ci sont nombreuses. Néanmoins, l'économie informelle, en général, n'attire pas seulement les pauvres. Les emplois dans cette économie n'engendrent pas nécessairement de faibles revenus.

Les travailleurs à domicile constituent le groupe le plus invisible du secteur informel. Leur nombre est toujours sous estimé par les statistiques. Dans notre pays, ainsi que dans pratiquement tous les pays en développement, les travailleurs à domicile sont constitués, en majorité, de femmes. Le travail à domicile est le seul moyen, pour des raisons culturelles ou religieuses, qu'ont les femmes pour assumer leurs tâches familiales tout en participant à la subvention des besoins de leurs familles.

Le terme travail à domicile n'a été introduit en Algérie qu'en 1989 grâce à, l'enquête sur la main d'œuvre qui a révélé qu'il n'y a pas que les femmes appelées « femmes partiellement occupées » qui exercent des activités rémunératrices à leurs domicile, mais qu'il existe aussi des hommes qui font la même chose.

Les femmes sont majoritaires à travailler à domicile en Algérie, car la plupart des travaux à domicile sont de nature féminine. La majorité de ces dernières ont un âge allant de 20 à 39 ans, un faible niveau d'instruction et travaillent à domicile car elles ne peuvent pas travailler à l'extérieur. Quant aux hommes, même s'ils sont minoritaires à travailler à domicile, ils gagnent plus que les femmes et consacrent plus de temps à leur travail.²

Dans ce travail, nous avons réalisé une enquête au niveau de la wilaya de Bejaia pour faire une analyse du travail à domicile par : sexe, revenu, âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, liens avec le chef de ménage, situation d'activité, motif, nature d'activité et temps consacré au travail à domicile, etc.. . La connaissance de la structure des travailleurs à domicile peut aider énormément l'Etat à cibler ces derniers à travers des politiques appropriées.

Notre enquête nous a révélé que, dans la wilaya de Bejaia, les femmes sont majoritaires à travailler dans le secteur informel. Le revenu des hommes dépasse généralement le revenu des femmes. La plupart des travailleurs à domicile sont âgés de vingt cinq à trente neuf ans et seulement un petit pourcentage d'entre eux sont âgés de vingt à vingt quatre ans. Le manque d'instruction et de formation et le bas niveau d'instruction ont contraint ces personnes à travailler dans le secteur informel car elles n'ont pas leurs places dans le secteur formel. La majorité des travailleuses, dans le secteur informel et dans le travail à domicile, recensées sont célibataires, travaillent en tant qu'indépendants, gagnent de faibles revenus, ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le niveau moyen, habitent dans de petites maisons, appartiennent à des familles simples composées des époux et des enfants et travaillent pour faire vivre leurs familles. La plupart des travaux à domicile recensés sont des travaux typiquement féminins qui sont la couture, la broderie, fetla, medjboud, perles, peinture sur soie, travaux de crochet, aiguilles, préparation de couscous, coiffure,..Etc. C'est la pauvreté qui pousse, en général, les gens à exercer un travail en dehors du circuit officiel. Dans ce genre de cas, nous pouvons dire que le travail à domicile, comme le secteur informel, joue vraiment le rôle de sauveurs en période de crise.

² Chaïb BOUNOUA et Abdelhafid AATAR. « Définition et estimation préliminaire du travail à domicile en Algérie à partir des statistiques et des enquêtes de terrain ». Revue de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Tlemcen. Numéro Spécial « l'économie informel en Algérie », mars 2002. Traduit par l'auteur

Texte n° 24

“ Les effets socio-économiques des migrations des maghrébins en Europe sur les économies du Maghreb ”

• **LESAOUT Didier – I M E - Paris 8 - France**

Si l'émigration des Maghrébins en Europe produit des conséquences directes sur les pays du Maghreb notamment par l'envoi de capitaux par les émigrés eux-mêmes, il reste difficile d'évaluer leur apport plus général sur l'économie des pays d'Afrique du Nord. De façon plus critique, les politiques de co-développement initiées au Nord n'ont pas réussi à mobiliser les savoir-faire et ressources acquis par les travailleurs immigrés pour le développement des économies du Maghreb du fait de leur focalisation sur le mythe d'un retour définitif dans le pays d'origine. Néanmoins, au-delà de ces politiques, des projets de développement initiés au Maghreb par des émigrés dans des zones rurales ainsi que des projets de création de micro-entreprises notamment dans les centres urbains ont pu voir le jour. Ils montrent que l'apport des migrations au pays d'origine doit être évalué en prenant en compte les migrations comme des mobilités circulatoires plutôt que de s'arc-bouter sur l'idée d'un retour définitif des émigrés.

Cette intervention entend donc à la fois faire le point sur les politiques de co-développement des pays européens, la part des projets portés par les émigrés maghrébins en Europe développés en Afrique du nord au regard des nouvelles circulations migratoires.

“ L’emploi informel et la transition économique en Algérie ”

- **MIMOUN Chahramane – Professeur - EHESS - Paris - France**

En Algérie, la transition économique est conflictuelle et elle se heurte à « l’inertie » du changement, à cause de :

- 1- Les problèmes socio-économiques qui se sont accumulés depuis la crise des années 80 et amplifiés durant les années 90.
- 2- La souffrance actuelle du secteur publique, face un secteur privé qui émerge dans des conditions financières et bureaucratiques difficiles.
- 3- Les derniers taux de la croissance économique sont positifs, mais celle ci ne peut être efficace, pour atténuer le problème de chômage (> 29%), que si elle atteint des taux supérieure à 7% pendant une longue période.
- 4- L’appréhension de l’incertitude des retombés du changement.

Ces conditions rendent le secteur informel très attractif à tout les niveaux. Il devient alors, impératif de comprendre les caractéristiques spécifiques du secteur informel, ses mécanismes de fonctionnement, sa dynamique, ses rouages et ses limites. Ceci dans le but de mieux le cerner et pouvoir le prendre en compte dans les décisions de développement.

Afin de contribuer à la compréhension du comportement du secteur informel en matière de l’emploi, nous nous basons sur une étude de cas, que nous avons réalisé au près d’employeurs\ employés informels à Constantine et sur l’analyse des conditions de son émergence et de son développement ainsi que l’analyse de ses interactions et sa dynamique.

“ Informalisation et précarisation de l’emploi dans le bâtiment ”

• **MESSAHEL Nouredine - Enseignant - Université de Sétif**

Les tentatives de mise en place de structures concurrentielles au niveau du marché de la réalisation du bâtiment n’ont pas éliminé les entreprises les plus inefficientes. Il s’est amorcé un cercle pervers dans lequel suppression d’emplois et précarisation du travail se renforcent l’une et l’autre, pour engendrer une décroissance cumulative de la consommation et de l’investissement.

Les tentatives de modernisation vont se heurter aux logiques “d’informalisation” par le privé, qui tendent à structurer le secteur du bâtiment. Depuis la dissolution des entreprises publiques, le privé en situation de monopole développe des pratiques à forte rentabilité financière basées essentiellement sur une utilisation régressive d’une main d’œuvre qualifiée libérée par les licenciements massifs dans le secteur public. Ceci va entraîner la détérioration de la cohésion du secteur et la généralisation de la précarité des conditions de l’emploi.

Ainsi en est-il de l’intensification du travail, de la substitution d’une main d’œuvre peu qualifiée et mal payée et de certaines formes de polyvalence qui utilisent le savoir-faire antérieur constitué au sein des entreprises publiques, sans assurer nécessairement leur reproduction dans le temps. Ce qui va rendre hypothétique la reproduction à moyen terme des qualification face au désengagement de l’Etat de cette formation . Les effets touchent déjà le niveau de qualification des entreprises elles-mêmes dont les collectifs de travail sont devenus de simples groupes de « tacherons ».

Au Maroc, comme dans la plupart des pays en développement, les questions sous-jacentes aux théories élaborées à ce propos, restent très peu abordées. Qui plus est, les données sur l'offre du travail, qui constituent l'essentiel de l'information disponible sur le marché du travail marocain, sont très rarement exploitées sous une forme désagrégée.

Ce travail se veut une contribution originale pour dégager les éléments de réponse aux modalités de créations et destructions d'emplois au Maroc. L'objectif est double :

I) Décrire les principales caractéristiques du processus de création et destruction d'emplois en analysant:

- Les différentes phases de croissance de l'emploi, et l'évolution des créations et des destructions brutes d'emplois de 1986 à 2001
- La concentration sectorielle des créations et les destructions brutes d'emplois.
- La distribution des créations et des destructions brutes d'emplois par statut du salarié (permanent vs occasionnel).
- La qualité des emplois créés et caractéristiques des entreprises ; niveau de productivité, de salaire et destination des produits fabriqués (marché local ou l'export)
- La pérennité des créations brutes d'emplois (survie après un et delà de deux ans).
- La configuration des créations et des destructions brutes d'emplois par taille d'entreprise en comparant un ensemble d'entreprises, ou deux cohortes d'entreprises existantes à une période donnée ou encore en procédant à une comparaison en utilisant différentes méthodes de classement des entreprises (année de référence, taille moyenne à court terme...)

II)- Si le lancement d'une nouvelle entreprise signale un changement au niveau de l'économie, il en va autant de la fermeture d'une entreprise existante, dans cette perspective, l'article mobilise des approches économétriques pour l'analyse de la démographie des entreprises marocaines.

**" أثر تكوين منطقة التبادل الحر مع الاتحاد الاوروبي على العمالة في
دول المغرب العربي "**

**" L'impact de la mise en œuvre d'une zone de libre échange
avec l'UE sur l'emploi dans les pays du Maghreb arabe "**

▪ زايري بلقاسم - أستاذ بجامعة تلمسان -

إن الجيل الجديد من الإتفاقيات الأوربية المتوسطة تختلف عن إتفاقيات الشراكة في الستينات أو إتفاقيات التعاون في السبعينات ، و التي كانت عبارة عن إتفاقيات تجارية بحتة . و على العكس من ذلك نجد أن الإتفاقيات الجديدة لها مجال واسع (يتجاوز التفضيلات التجارية الأوربية من طرف واحد للإتفاقيات السابقة) . فهي تتضمن تعاون مالي ، إقتصادي و تقني ، محور إجتماعي و ثقافي و حوار سياسي (و أممي) . كما أننا نشير إلى أن التبادل الحر يخص فقط السلع المصنعة . أما السلع الصناعية الزراعية أو الصيد فهي مستثناة من هذا المجال (على الأقل في الأجل القصير أو المتوسط) . و تتمثل أهم خاصية لهذه الإتفاقيات فيما تنطوي عليه من قيام دول جنوب و شرق المتوسط بتحرير التجارة من جانب واحد و فتح الأبواب أمام إستيراد السلع المصنعة .

و باعتبار دول المغرب العربي (الجزائر، المغرب و تونس) جزء من هذا الفضاء المتوسطي المعني بمسار الشراكة ، فإن تكوين منطقة التبادل الحر ما بين دول المغرب العربي و الإتحاد الأوربي سيتميز بمراجعة شاملة لفلسفة تنظيم المبادلات التجارية الموروثة من الفترة التي أعقبت الإستقلال . و تحليل ظاهرة النكامل الإقتصادي تتطلب الإجابة على السؤال التالي : ما هي الإنعكاسات الإقتصادية لإتفاقية التبادل الحر ما بين الإتحاد الأوربي و دول المغرب العربي على العمالة ؟ .

Texte n° 28

“ Conséquences de l’ajustement structurel sur le marché du travail en Tunisie ”

- **DAMI Hedi - Professeur - Université de Sfax – Tunisie**

Dans ce travail de recherche, nous voulons démontrer que les conséquences du désengagement de l’Etat de la vie économique et sociale sur le marché du travail sont considérables.

Les nouvelles restructurations macro-économiques ont affecté sensiblement l’emploi dans le secteur public : les profonds déséquilibres sur le marché du travail concernent d’avantage la main d’œuvre non qualifiée. Dès lors les processus de mobilité sociale s’accroissent et donnent une importance considérable au secteur informel.

La vitesse de l’ajustement sur le marché du travail n’est pas homogène puisque le glissement vers le secteur informel, l’apprentissage sur le tas, les relations personnelles et/ou familiales y contribuent.

Les habitudes et les coutumes des Tunisiens ont réduit le choc social de l’ajustement ce qui a permis une marge de manœuvre appréciable pour l’application de l’ajustement structurel et l’efficacité des changements institutionnels n’est pas certaine.

Texte n° 29

**“ Mobilité internationale des personnels qualifiés et emploi :
Perspectives pour le Maghreb ”**

▪ **VINOKUR Annie - Professeur - Université Paris X – France**

Dans un monde où désormais la mobilité des diplômés de l’enseignement supérieur est produite hors OCDE, la mobilité internationale des travailleurs qualifiés qui s’accélère depuis une dizaine d’années, présente des caractéristiques nouvelles :

- Développement de la mobilité internationale intra-firmes
- Pour les emplois qualifiés des services liés aux TIC :mouvements contradictoires de migrations « bridées » vers les pays du Nord (Type visa H-IB des Etats Unis) et de délocalisation des emplois hors OCDE
- Pour les emplois non concurrencés des services publics (santé, éducation..) : intensification progressive des mobilités Sud - Nord et Sud - Sud induites par la hausse du coût privé des études et la nécessité de migrer vers des pays à salaires supérieurs pour en assurer la rentabilité et le remboursement.
- Croissance des flux migratoires d’étudiants

La communication se propose

- (i) d’analyser les déterminants de ces mouvements et leurs effets sur l’emploi et les politiques des pays d’origine et de destination ;
- (ii) de discuter des enjeux de ces nouvelles migrations pour les politiques de formation et d’emploi dans les pays du Maghreb qui connaissent une “*surproduction*” de diplômés.

Texte n° 30

'' LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE EN ALGERIE : quelles alternatives pour les années à venir ? ''

- **AHRAB Baya - Enseignante - Université de Béjaïa**

Les pouvoirs publics algériens ont déployé des efforts et des fonds considérables pour lutter contre le chômage. C'est ainsi que l'Algérie a amassé une certaine expérience en matière de dispositifs -passifs et actifs- d'aide aux sans-emploi, allant des coopératives de jeunes à la micro-entreprise, en passant par les dispositifs ESIL, TUP-HUMO, micro-crédit, contrat pré-emploi,... Ces efforts ne semblent pourtant pas produire les résultats escomptés si l'on juge par le niveau du chômage (24%) qui reste le plus élevé du bassin méditerranéen. Que faire dans ces conditions pour abaisser ce taux à un niveau gérable et supportable ? C'est la question à laquelle nous allons tenter de répondre dans la présente communication.

Toute stratégie visant à lutter efficacement contre le chômage passe nécessairement par l'instauration d'une croissance économique durable et créatrice d'emplois. Cependant, la situation dramatique du marché du travail impose une intervention de la puissance publique par des politiques palliatives afin d'amortir à court terme les retombées négatives du chômage au double plan économique et social. Il ne s'agit pas à cet effet de multiplier les dispositifs, mais plutôt d'abord, de mieux cibler les personnes à prendre en charge, ensuite de suivre attentivement les différentes étapes de réalisation des projets financés sur fonds publics pour éviter leur détournement à d'autres fins. En outre, il faut savoir que cette politique d'assistanat ne peut être maintenue pendant longtemps, puisque l'Algérie s'est engagée dans un processus de réformes et d'intégration à l'économie mondiale, qui à terme, devra réduire la capacité d'intervention de l'Etat.

Texte n° 31

'' Politique de réduction de la pauvreté par l'aide à l'emploi en Algérie, qu'en pensent les bénéficiaires ? ''

• **KOUIDRI Mohamed - Professeur - Université d'Oran**

Le problème de la pauvreté, sujet tabou pendant une longue période, s'est tellement aggravé, en Algérie, qu'une Conférence nationale, la première du genre depuis l'indépendance, y a été consacrée en octobre 2000. Il est vite apparu que le meilleur moyen d'enrayer le mouvement inquiétant de la paupérisation était le développement de l'emploi. Des programmes et des agences ont été mis sur pied dans le cadre de politiques de réduction de la pauvreté par la lutte contre le chômage, notamment par la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, par les chômeurs eux-même avec l'appui de l'Etat. En dépit de certains résultats encourageants, le chômage reste trop élevé. Alors, quels sont les maillons faibles de ces politiques ? Quoique le plus saillant, le problème de l'obstacle bancaire n'est pas la seule explication à cette situation. L'exploitation de quelques enquêtes menées dans des « poches de pauvreté » (en milieu urbain en 2000 et en milieu rural en 2002) dans le cadre de la réduction de la pauvreté, révèle, en effet, que le poids de l'« esprit d'assistanat », la « dévalorisation culturelle » du travail et une certaine bureaucratie inhibante, entre autres, sont des facteurs tout aussi déterminants. Quelles sont les attentes des chômeurs pauvres, leurs expériences, leurs degré d'information, leurs attitudes, leurs perspectives, leurs potentiels,...

En essayant de répondre à de telles questions, grâce à des enquêtes de proximité basées sur l'approche participative, le papier se propose de contribuer à la réflexion sur les résultats des politiques en la matière et leurs insuffisances à l'épreuve du terrain. Une telle réflexion devra servir principalement à une certaine évaluation de la stratégie d'ensemble et sa consolidation et surtout la question du *coatching*.

Texte n° 32

'' POLITIQUE ACTIVE D'EMPLOI ''

- **DERGUINI Arezki - Maître Assistant à l' Université de Sétif**

Le marché du travail est le lieu de rencontre de certaines productions de demandes et d'offres de travail et de certaines seulement. Il est un lieu de passage où le producteur étant séparé du consommateur, la production trouvera dans quelle nouvelle production elle entrera et par laquelle elle sera validée. Il est une instance de régulation dans une société ayant développé une certaine division du travail social entre producteurs indépendants. Il présuppose donc une société qui a décidé d'organiser son travail d'une certaine manière et qui a accepté de donner une certaine place au travail dans son activité générale. Le marché du travail ne peut faire abstraction de ces déterminations.

Les politiques d'emploi dans un marché du travail en formation doivent être doublement actives. Elles doivent faciliter l'ajustement des offres et demandes tout en participant au déplacement des limites externes du marché de l'emploi. Des offres appelant de nouvelles demandes et vice-versa. Les politiques de l'emploi seront donc conservatrices et anticipatives, ouvrant les pistes d'un développement du marché du travail cohérent. Elles opèrent sur des embryons d'offre et de demande.

On peut donc dire que le véritable objet de la politique d'emploi dans la situation spécifique d'un pays sans marché du travail cohérent opère simultanément sur une mise en cohérence de la demande sociale et de la demande solvable d'une part, sur une mise en cohérence de l'offre sociale et de l'offre marchande d'autre part et finalement sur une mise en cohérence de l'offre et de la demande globale. Ainsi d'un point de vue pragmatique une politique de l'emploi peut précéder l'ébauche d'une politique de la production. Elle peut se préoccuper de mettre l'ensemble de la société au travail relativement à ses dispositions, dans le but de donner ensuite, sous la conduite d'une politique de la production, une validation marchande aux différents emplois créés. C'est ainsi que les tendances récentes peuvent préfigurer les tendances futures.

آثار إعادة الهيكلة على سوق العمل وتدابير الحماية الاجتماعية - دراسة حالة الجزائر -

▪ روارة عبد الباقي - أستاذ بجامعة عنابه -

الملخص :

بالرغم من مرور أكثر من خمس سنوات على برنامج التصحيح الهيكلي ، فإن النتائج الميدانية المحققة لا زالت محل جدل واسع بين مختلف الاقتصاديين، خاصة فيما يتعلق بأثر الإنعاش الاقتصادي المنتظر على سوق العمل .

انطلاقاً من ذلك نحاول في هذا البحث دراسة آثار إعادة الهيكلة على سوق العمل في البلدان المتخلفة بالاستناد إلى التجربة الجزائرية وذلك من خلال محاولة التأكد من صحة فرضية أساسية وهي: أن برامج التصحيح الهيكلي ، رغم ضرورتها، عادة ما تكون مرفقة بآثار سلبية للغاية على سوق العمل في المدى القصير، بسبب تدابيرها التقشفية ، غير أن التحسن في الطلب على العمل ومستوى المعيشة سيكون الطابع المميز للاقتصاد في المدى المتوسط والبعيد.

وللتحقق من هذه الفرضية ، وبالنظر للفترة المقبولة التي مرت بها التجربة الجزائرية ، والتي تسمح لنا بإجراء تقييم موضوعي لها ، سنقوم بتقسيم هذه الدراسة إلى أربعة محاور رئيسية وهي :

نظرة الفكر الاقتصادي لظاهرة البطالة .

التدابير التقشفية لبرنامج التصحيح وأثرها على سوق العمل في الجزائر في المدى القصير.

آثار الإجراءات المرافقة لبرنامج التصحيح الهيكلي للتخفيف من ظاهرة البطالة.

آثار الإنعاش الاقتصادي على سوق العمل .

" L'économie informelle au Maghreb : une perspective comparatiste "

**• ADAIR Philippe - Professeur - Université Paris XII
(France)**

La question controversée de l'économie informelle renvoie au choix de l'unité d'observation - ménages ou entreprises ? - à la méthode d'investigation - directe ou indirecte ? - et à la mesure comme à l'analyse - macroéconomique ou microéconomique ? - de l'emploi. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, les contraintes externes et internes qui pèsent sur les structures et l'évolution du marché des biens et du marché du travail sont comparables. Les caractéristiques des agents - indépendants, salariés et pluriactifs ; micro entreprises - et des secteurs d'activité " labour intensive " impliqués dans l'économie informelle illustrent l'analyse des facteurs explicatifs - abondance de l'offre de travail, réduction des coûts réglementaires - au regard des configurations et de l'interaction du marché des biens et du marché du travail. Dualisme ou complémentarité? Les liens entre économie informelle et économie officielle appellent la conjonction de la réglementation et de la libéralisation.

Abstract

The informal economy is a controversial issue which implies a choice regarding the unit of observation (households *versus* firms), the method of inquiry (direct *versus* indirect) and both the measurement and the analysis of employment (macroeconomics *versus* microeconomics). In Algeria, Morocco and Tunisia, the external and domestic constraints which shape the structures and the evolution of the market for goods and services as well as the labour market are quite similar. The characteristics of the agents - wage owners, self employed, multiple job handling, small businesses - and of the labour intensive branches of activity involved within the informal economy illustrate the explanations regarding the various configurations and the interaction of the market for goods and services and the labour market. Dualism *versus* complementarity ? The intertwining between the informal economy and the official economy calls for a policy grounded on both regulation and liberalization.

Texte n° 35

“ Economie sociale, emploi et développement local ”

- **ABDOUH Mohamed - Professeur - Université de FES (Maroc)**

Devant les limites des politiques classiques de développement, les contraintes de l'environnement économique externe (mondialisation, nouvelle économie) et l'extension de la marginalisation sociale, du chômage et de la pauvreté, les thèmes relevant de l'économie sociale et du développement local se sont progressivement imposés dans les débats et analyses socio-économiques, durant les deux dernières décennies, comme thèmes de premier plan.

En effet, le développement de l'économie sociale est souvent présentée comme une composante essentielle d'un développement durable et à visage humain. Dans le même esprit, Le local apparaît comme l'espace le mieux approprié pour une articulation entre l'économique et le social.

Au Maroc, la complexité et l'urgence des problèmes sociaux et économiques, la pression de la demande sociale et les effets du PAS ont conféré au local et au social un poids considérable avec des interrogations centrées sur l'agencement judicieux entre le local, le national et le mondial et la nécessaire articulation entre croissance économique et développement social.

L'idée centrale de cette communication est que le développement de l'économie sociale, avec ses différentes composantes et au delà de ses limites actuelles, présente des opportunités intéressantes et croissantes en matière de créations d'emplois, de lutte contre le chômage et la pauvreté.

Après une brève présentation de la dynamique globale du secteur de l'économie sociale au niveau du Maroc, cette communication se propose, d'analyser, dans le cas de la Région Mekhnès - Tafilalet, considérée, à juste titre pour sa diversité, comme représentative du Maroc, les axes suivants:

- le poids réel du secteur de l'économie sociale,
- le potentiel du secteur en matière de créations d'emplois,
- les contraintes qui gênent son développement,
- les profils des acteurs du développement des entreprises de l'économie sociale dans la région.

Texte n° 36

“ L’EMPLOI : la grande illusion des activités versées dans l’informel ”

- **BELLOUNAS Mohamed - Enseignant - Université de Sétif**

Cette contribution vient prolonger une première réflexion consacrée, alors, à la mise en évidence des caractéristiques spécifiques de l’industrie de l’électronique à Bordj-Bou-Argeridj.

Dans l’article en question (1), nous avons tenté de montrer que le cheminement de cette activité et son parcours en tant qu’investissement privé, plutôt étranger à la région, ne convergeaient nullement vers l’intégration de la technologie, ni d’un savoir-faire industriel particulier. A son tour, la question de l’emploi, confirme la logique rentière qui anime tout le processus.

Arguments forts des avantages accordés par l’Etat au titre de mesures incitatives à l’investissement privé, l’objectif social et au delà, l’aspect revalorisation des qualifications se trouvent donc détournés. Et pour cause, nous avons, à la base, un « procès de production éclaté » tournant le dos aux pratiques managériales les plus élémentaires.

Notre souci sera justement d’essayer d’expliquer comment et pourquoi se développent, en matière de ressources humaines, des pratiques bien distantes des mécanismes traditionnels du marché et échappant à toute possibilité de régulation par les organismes et institutions...

Texte n° 37

’’ Incubateurs comme modèles de création d’entreprises et d’emplois: Opportunités et défis pour l’Algérie ’’

- **BENBOUZIANE Mohamed - Professeur - Université de Tlemcen**

Avec des taux élevés du chômage et de sous-emploi, la plupart des gouvernements dans les pays industrialisés ainsi qu’au pays en voie de développement, accordent une importante priorité à la création d’emplois. Désormais, le développement des petites et moyennes entreprises pour ces pays représente le facteur déterminant de la croissance.

À cet égard, les incubateurs peuvent consolider la mise en train des entreprises nouvellement établies en fournissant des services tels que la technologie, la formation, la certification, l’information sur les marchés, et l’accès appropriés au financement.

L’objectif de cet article est d’examiner les questions suivantes:

- Quelles sont les conditions préalables pour établir la capacité concurrentielle afin d’enlever les obstacles?
- facteurs de succès émergeant dans les pays qui ont établi les programmes d’incubateur à des différentes étapes, le processus de décollage et l’exécution, ceci sera abordé en utilisant un cadre schématique intégré;
- quelle est la meilleure méthode pour l’établissement d’un système d’incubateur ? et quelles sont les opportunités et les défis pour l’Algérie.

***“ Etude du processus de créations et de destructions d’emplois au Maroc:
une analyse sur données longitudinales ”***

- **BERRI Hassane - Enseignant - I E Q - Marrakech (Maroc)**

Le marché du travail marocain se caractérise par une double segmentation. Du côté de la demande de travail, le système d'emploi est structuré par l'opposition entre les emplois non qualifiés et les emplois qualifiés. Du côté de l'offre de travail, le contraste est grand entre les travailleurs non qualifiés (plus de 50 % de la population active est analphabètes) et les travailleurs diplômés (que l'on appelle travailleurs qualifiés par opposition aux premiers).

La superposition de ces deux segmentations révèle l'existence de deux sphères cloisonnées. La première associe emplois non qualifiés et travailleurs non qualifiés. La deuxième est formée par l'association entre emplois qualifiés et travailleurs qualifiés.

Pendant longtemps, ces deux sphères ont fonctionné en circuits fermés selon des logiques totalement différentes. Dans la deuxième sphère "emplois et travailleurs qualifiés", un fragile équilibre prévalait. Le secteur productif structuré, dominé par le secteur public, offrait tant bien que mal des opportunités d'insertion pour les diplômés, en majorité lauréats de l'enseignement public. En revanche, dans la première sphère, celle des "emplois et travailleurs non qualifiés", le marché assure l'ajustement entre l'offre et la demande. L'excédent de l'offre de travail prend la forme d'un chômage conjoncturel ou récurrent. La mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) au début des années '80 a fondamentalement changé la donne sur le marché du travail. Le désengagement progressif de l'Etat en tant qu'employeur et la montée en flèche du nombre de diplômés ont précipité la rupture de l'équilibre qui prédominait sur la sphère "emplois et travailleurs qualifiés". Le chômage des diplômés est devenu l'un des faits marquants de l'évolution du marché du travail depuis les années '80. Une relation positive semble s'établir entre le taux de chômage et le niveau du diplôme. Plus de 25 % des diplômés du supérieur sont au chômage contre moins de 10 % pour les non diplômés. Plusieurs travaux montrent que le chômage des diplômés est un chômage de primo insertion, de longue durée touchant aussi bien les femmes et que les hommes.

Parmi les raisons avancées pour expliquer la difficulté du marché à absorber l'excès d'offre de travail, l'hétérogénéité des entreprises et la dynamique d'emplois occupent une place prépondérante, comme en témoigne les travaux de Davis, Haltiwanger (1989, 1990 et 1992), Konings (1993), Mulkay et al (1993), Mortensen et Pissarides (1994), Lagarde et al (1994, 1995) Chambin et al (1995). L'analyse de l'intensité du processus de création et de destruction des emplois permet de mieux connaître le fonctionnement dynamique du marché du travail. La production et la disponibilité des données statistiques adéquates dans ces pays ont permis de mener des travaux empiriques visant à quantifier ce phénomène.

Au Maroc, comme dans la plupart des pays en développement, les questions sous-jacentes aux théories élaborées à ce propos, restent très peu abordées. Qui plus est, les données sur l'offre du travail, qui constituent l'essentiel de l'information disponible sur le marché du travail marocain, sont très rarement exploitées sous une forme désagrégée.

Ce travail se veut une contribution originale pour dégager les éléments de réponse aux modalités de créations et destructions d'emplois au Maroc. L'objectif est double :

I) Décrire les principales caractéristiques du processus de création et destruction d'emplois en analysant:

- Les différentes phases de croissance de l'emploi, et l'évolution des créations et des destructions brutes d'emplois de 1986 à 2001
- La concentration sectorielle des créations et les destructions brutes d'emplois.
- La distribution des créations et des destructions brutes d'emplois par statut du salarié (permanent vs occasionnel).
- La qualité des emplois créés et caractéristiques des entreprises ; niveau de productivité, de salaire et destination des produits fabriqués (marché local ou l'export)
- La pérennité des créations brutes d'emplois (survie après un et delà de deux ans).
- La configuration des créations et des destructions brutes d'emplois par taille d'entreprise en comparant un ensemble d'entreprises, ou deux cohortes d'entreprises existantes à une période donnée ou encore en procédant à une comparaison en utilisant différentes méthodes de classement des entreprises (année de référence, taille moyenne à court terme...)

II)- Si le lancement d'une nouvelle entreprise signale un changement au niveau de l'économie, il en va autant de la fermeture d'une entreprise existante, dans cette perspective, l'article mobilise des approches économétriques pour l'analyse de la démographie des entreprises marocaines.

Texte n° 40

“ La modélisation de l’efficience transactionnelle du marché du travail : APPLICATION AUX DONNEES MAROCAINES ”

• **IBOURK Aomar - Enseignant - IEQ - Marrakech (Maroc)**

La croissance rapide, à partir des années 80, du chômage des diplômés au Maroc a poussé les pouvoirs publics à s’impliquer activement en matière de politique de l’emploi³. Prenant acte des potentialités décroissantes du secteur public⁴ à générer des emplois en nombre suffisant, les pouvoirs publics ont élaboré une stratégie pour favoriser l’insertion professionnelle des jeunes diplômés dans le secteur privé. Les mesures concernent aussi bien la demande, l’offre que l’intermédiation. Néanmoins, c’est au niveau de l’intermédiation que l’action des pouvoirs publics a été la plus importante. Dès le début des années ’90, les CIOPE ont été mis en place pour assurer l’intermédiation publique sur ce segment du marché du travail.

L’accent mis sur l’intermédiation se justifie sur le plan théorique. D’un point de vue orthodoxe, la théorie du « Job search » (Mortensen, 1986) justifie l’existence du chômage par les rigidités informationnelles qui caractérisent le marché du travail. L’hétérogénéité tant de l’offre (qualification, préférences individuelles, localisations...) que de la demande (rémunérations, conditions de travail, localisation...) rend nécessaire la mise en place d’institutions d’intermédiation pour améliorer l’efficacité du processus d’appariement. Théoriquement, l’activité de l’opérateur d’intermédiation se traduit par une réduction de la durée des vacances d’emploi et une amélioration de la qualité de l’appariement (Adnett, 1987 ; Lesueur, 1997 ; Lizé, 1998). D’un point de vue hétérodoxe, l’activité d’intermédiation est liée à la problématique de l’évaluation du travail. Par son savoir-faire de mise en forme et de traduction, l’intermédiaire devient indispensable. Il permet de prendre en compte la diversité des registres d’évaluation nécessaire à une bonne appréciation de la qualité du travail (Eymard-Duverny, Marchal, 2000).

Plusieurs travaux soulignent les effets structurants induits par l’activité des intermédiaires. La sélection des candidats opérée par l’intermédiaire conduit à distinguer les travailleurs employables des travailleurs les moins employables. Ces derniers forment la classe des exclus du marché du travail (Vincens, 1981, Meyer, 1998). Les dispositifs d’aide à l’insertion, auxquels les intermédiaires publics recourent pour lutter contre le chômage de certaines catégories de travailleurs jugés vulnérables, accentuent le processus de précarisation de l’emploi. Ils contribuent à donner corps à l’exigence de flexibilité externe mise en avant par les entreprises (Kartchevsky et alii, 2000, Meyer, 2000).

³ La politique d’ajustement structurel a précipité la rupture de l’équilibre fragile qui prévalait sur le marché du travail des diplômés. Le désengagement progressif de l’Etat en tant qu’employeur des diplômés conjugué à l’augmentation rapide de l’offre expliquent l’apparition et la persistance du chômage des diplômés, phénomène jadis marginal.

⁴ Ce secteur a constitué la filière traditionnelle de l’insertion professionnelle des diplômés.

Parmi les raisons avancées pour expliquer la difficulté du marché à absorber l'excès d'offre de travail, l'efficacité du processus d'appariement occupe une place prépondérante, comme en témoigne une abondante littérature.⁵ La capacité d'un marché de travail de générer un flux d'appariement plus élevé qu'un autre, à partir de stocks comparables de chômeurs et de postes vacants -l'efficacité transactionnelle- peut être abordée selon deux approches : soit en privilégiant la relation chômeurs - emplois vacants, soit en mettant l'accent sur la mesure du chômage d'inadéquation. Afin de mesurer l'efficacité des marchés locaux et nationaux on estime économétriquement une fonction d'appariement (*matching function*), généralement de forme Cobb-Douglas, à partir des informations disponibles sur le fonctionnement de ces marchés. L'identification de l'inefficacité d'appariement se limitant alors essentiellement à l'estimation d'un paramètre individuel.

Au cours des vingt dernières années une nouvelle branche s'est développée dans le domaine de l'économie de la production, celle des frontières d'efficacité basée sur les notions d'enveloppe de production et de fonctions de distance.⁶ L'objet de cette étude est d'établir un lien entre ces deux branches de la recherche en économie en proposant l'application de la méthodologie des frontières d'efficacité au problème d'appariement sur le marché du travail. Nous analyserons le cas du Maroc pour estimer des *frontières d'appariement* en utilisant deux approches, paramétrique et non paramétrique, respectivement de nature stochastique et déterministe.

Outre le fait de pouvoir comparer entre elles les performances d'appariement sur chacun des marchés régionaux, nous nous intéresserons également à l'impact sur l'efficacité du marché résultant des activités de prospection. La méthodologie des frontières d'efficacité permet en effet l'identification et l'analyse de facteurs potentiels de performance. D'une part, nous appliquerons l'approche paramétrique stochastique proposée par Battese et Coelli (1995) qui tient compte spécialement de cette éventualité et, d'autre part, pour ce qui relève de l'approche non paramétrique nous procéderons dans une deuxième étape à un test de l'effet des variables explicatives sur les scores d'efficacité obtenus.

Cet article est structuré en trois sections. Dans la première, nous présentons quelques caractéristiques du marché du travail marocain. La deuxième section retrace l'évolution de l'intermédiation publique sur le marché du travail marocain et l'évaluation des dispositifs d'insertion mis en œuvre. Dans la section 3 nous présenterons un bref survol de la littérature sur l'estimation de la fonction d'appariement, suivi d'une discussion des principaux concepts et méthodes d'estimation de frontières d'efficacité dont nous ferons usage, ce sera aussi l'occasion de discuter les résultats des estimations obtenus.

⁵ Voir Pissarides (1986, 1990), Blanchard et Diamond (1989) et Layard, Nickell et Jackman (1991), parmi d'autres.

⁶ Pour un survol de la littérature sur les frontières d'efficacité, voir Fried, Lovell et Schmidt (1993).

“ Les représentations sociales de l’immigration maghrébine en Italie et le paradoxe de l’identité méditerranéenne commune : pour un changement de paradigme ”

- **ESOH Elam - Doctorant - Université de Grenoble (France)**

La problématique de l’immigration en Italie a toujours été au centre du débat politique. Hier, considérées comme des personnes qui apportent maladies, criminalité, drogue et volent du travail aux italiens, aujourd’hui, les immigrés commencent à être reconnus comme une force utile à la croissance économique. Ce nouveau regard de l’immigration est lié à la réalité démographique de l’Italie qui compte à peine 1,5 enfants par famille et une importante population de personnes âgées. Cette nouvelle donnée qui fait intègre au cœur du débat politique la question de l’immigration, n’a pour autant pas fait disparaître les images stéréotypées sur l’immigration et de manière spécifique sur les migrants de l’Afrique du Nord.

Notre communication, qui s’inscrit dans l’axe *“migration internationale et emploi”*, se propose dans un premier temps d’analyser d’une manière générale les images et opinions que les italiens ont des migrants de l’Afrique du Nord. Nous montrerons qu’au delà de la réalité très stéréotypée, les migrants de l’Afrique du Nord sont pourtant la communauté issue de l’immigration très dynamique sur le plan de l’esprit d’initiative privée. Dans un second temps, nous tenterons de montrer qu’une nouvelle vision de la politique migratoire entre l’Italie et les pays de l’Afrique du Nord est possible. Elle doit se fonder sur un nouveau modèle de coopération bilatérale et décentralisée qui inclut les migrants dans le processus de transfert de savoirs et pratiques dans les deux rives de la méditerranée.

Texte n° 42

***"The Labour Market and the Poor in Egypt: Jobs Inadequacy
And Employment Generation Policies"***

• **KORAYEM Karima - Professeur - Université du Caire (Egypte)**

Employment inadequacy has increased in Egypt. On the labor demand side, the implementation of the Economic Reform and Structural Adjustment Program (ERSAP) on the national level, and the implications of globalization on the international level are important causes for rising employment inadequacy in the economy. On the other hand, social policies are applied to create employment and generate income for the poor in Egypt. Accordingly, the objective of this study is to provide answers for three questions regarding the state of the poor with respect to employment and income availability in the society. **First**, does poverty increase the exposure of labour to employment inadequacy; i.e. are the poor more vulnerable to unemployment as compared to the rest of the labour force? **Second**, how do the poor cope with employment and income inadequacy? **Third**, what are the social policies applied that target employment creation and income generation for the poor, and how successful they are in achieving this goal?

Texte n° 43

“ Les droits des travailleurs migrants en Algérie ”

- **KERDOUN Azzouz - Professeur - Université de Constantine**
- **LABDELLAOUI Hocine - Chargé de Cours - Université d'Alger**
- **SOUABER Hassane - Office National des Statistiques (Alger)**
- **MUSETTE Med Saïb - Maître de Recherche – CREAD (Alger)**

Les droits des travailleurs migrants sont consacrés par deux Conventions Internationales (BIT et Nations Unies) et par une série d'accords bilatéraux. L'Algérie a une longue histoire de migration, mais la question qui se pose aujourd'hui avec acuité est celle d'une redéfinition de la politique migratoire algérienne. Mais quelle est cette politique ? Comment se traduit-elle concrètement sur le terrain ? L'examen de la situation des migrants algériens à l'Étranger, de même que celle des travailleurs migrants en Algérie révèle d'une manière indirecte la politique migratoire de l'Algérie. Le résultats de notre analyse se fera en deux parties.

La première partie examine les conditions des travailleurs migrants, selon une même approche pour les deux composantes, à travers les paramètres suivants : estimation de la population, analyse des profils, examen de leurs conditions de vie, de l'impact de cette migration sur le pays et enfin des problèmes soulevés par la migration clandestine.

La deuxième partie examine les instruments juridiques de protection des droits de migrants en rapport avec la résolution 45/158 (1990) de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Dans un premier temps, un rappel des conventions internationales, ratifiées par l'Algérie est présenté, pour situer par la suite le cadre de la législation algérienne quant à la protection de tous les travailleurs migrants.

**'' Les diplômés maghrébins de l'étranger et le marché du travail au Maghreb :
le cas des docteurs maghrébins en France ''**

• **LATRECHE Abdelkader - Professeur - Université de Florence (Italie)**

Souvent dans l'étude des migrations internationale, le non-retour des étudiants originaires des pays du sud à l'issue de leur formation est interpréter comme une perte pour le pays d'origine et un gain pour le pays d'accueil. Nous pensons qu'avec les transformations des migrations internationales et la saturation des marchés de l'emploi au Maghreb pour les diplômés, ces dernières années, le non-retour, suivis par une insertion dans les pays d'étude ou ailleurs, est beaucoup plus le signe d'un gain pour le pays de départ précisément. Le *brain-gain* se confirme beaucoup plus avec l'émergence ces dernières en France, en Europe et en Amérique du Nord d'associations professionnelles de diplômés maghrébins qui s'investissent dans des programmes de recherche et d'enseignement au profit de leur pays d'origine.

En s'appuyant sur l'étude des flux des docteurs maghrébins des universités françaises entre 1990 et 2002, cette étude vise à :

- 1) Penser la situation de l'emploi au Maghreb dans le cas du retour des diplômés maghrébins de l'étranger, précisément les titulaires de Doctorat en France, ces dernières années. Nous nous référerons en particulier au cas marocain dont on dispose de données et d'enquêtes suffisantes,
- 2) Nous démontrerons que le non-retour des diplômés est un mode régulation du marché de l'emploi déjà saturé.

Texte n° 45

" ASSURANCE CHOMAGE, CROISSANCE ET RETOUR A L' EMPLOI "

• **MANSOUR Rachid - C E S - Caisse Nationale d'Assurance
Chômage (Alger)**

Dans l'éventail des dispositifs de lutte contre le chômage et de retour à l'emploi, l'évolution historique de l'assurance chômage a montré qu'à l'origine l'assurance chômage ne s'en prévalait pas du fait qu'il s'agissait d'un domaine qui relevait de la protection sociale en assurant un revenu de remplacement aux travailleurs ayant perdu leur emploi. La montée, puis la persistance du chômage ont exigé de l'assurance chômage une adaptation progressive à l'environnement social notamment par l'introduction de mesures actives d'employabilité, élément catalyseur des politiques de retour à l'emploi.

Dans l'élan de la libéralisation des systèmes économiques connu actuellement à travers le monde, les systèmes d'assurance chômage dans les pays en transition vers l'économie de marché ont constitué dans une première étape un levier au service des réformes économiques et notamment un moyen d'action sur les sureffectifs qui caractérisaient les entreprises héritées d'une économie administrée. En pratique, ces pertes d'emplois s'ajoutent souvent aux nouveaux demandeurs et viennent grossir le rang des chômeurs démunis face aux exigences de la nouvelle réalité d'un marché du travail caractérisé par une faiblesse de l'offre.

Dans l'attente d'un retour de la croissance économique, la seule opportunité qui est offerte à cette population et celle d'élargir les effectifs des travailleurs du secteur informel.

A ce niveau, deux questions se posent à nous :

1. La première prérogative d'un système d'assurance chômage réalisée, en quoi peuvent consister les nouvelles orientations d'un système d'assurance chômage dans les économies en transition ?
2. Qu'elles peuvent être les réponses susceptibles d'être apportées par l'assurance chômage, aux conséquences sur l'emploi d'une plus grande flexibilité du marché du travail, au chômage des jeunes, au chômage de longue durée, à l'extension de la sphère de l'informel ?.

En nous appuyant sur la genèse du modèle algérien de l'assurance chômage et à travers cette présentation, scindée en trois parties, nous tenterons d'examiner ses possibilités et perspectives d'évolution dans le contexte actuel de l'économie algérienne en répondant aux deux interrogations sus-évoquées.

- dans une première partie, les conditions spécifiques qui ont prévalu à la naissance du régime algérien d'assurance chômage,
- dans une seconde partie, un scénario de son évolution dans une perspective de croissance économique,
- dans une troisième partie nous présenterons quelques réponses que peut apporter le système d'assurance chômage face aux nouvelles réalités du marché du travail notamment en direction du chômage d'insertion, en direction des différentes formes de transition telles que la rupture entre deux emplois, l'accompagnement du chômeur vers le bénéfice des avantages de la sécurité sociale (différentes formes de retraites) des personnes en transition critique.

Texte n° 46

“ LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION “EMPLOI” DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE EN MAURITANIE: EXPERIENCE ET LEÇONS TIREES ”

- **OULED DJAY El Mokhtar - CES - I.N.S - Nouakchott (Mauritanie)**

L'enjeu de création d'emplois et de lutte contre le chômage constitue, aujourd'hui, l'une des préoccupations majeures, notamment, des pays en voie de développement. Dans ce cadre, plusieurs expériences des stratégies d'emploi ont été développées, à travers le monde, pour faire face à cet enjeu. Malgré la richesse de l'expérience mondiale dans ce domaine, le choix de la stratégie la plus efficace reste la question d'actualité des décideurs et des spécialistes du domaine. Dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté, adoptées par plusieurs pays africains, la question relative à la place réservée au traitement des problèmes d'emploi est posée, plus que jamais. On peut dans ce cadre constater l'existence de deux approches principales que l'on peut résumer ainsi : (i) Pour certains, qui focalise sur le rôle moteur de la croissance, l'emploi est un résultat global recherché n'impliquant pas, en tant que tel, de stratégie spécifique. (ii) Pour d'autres, l'emploi est au cœur de la problématique économique de lutte contre la pauvreté. Il mérite à ce fait une place centrale et l'énoncé d'une stratégie forte.

La Mauritanie a élaborée en 2000, dans le cadre de l'initiative PPTTE, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) couvrant la période 2001/2004. Les préparatifs de l'élaboration du deuxième CSLP pour la période 2005/2008 sont en cours. Au moment de l'élaboration du premier CSLP et au cours de sa mise en œuvre, le rôle et la place de l'emploi sont largement débattus et des leçons sont tirées pour mieux préparer le prochain CSLP.

En effet, il a été jugé utile de partager l'expérience Mauritanienne en matière de prise en compte des problèmes d'emploi dans le cadre du CSLP, avec les participants à ce colloque. Dans ce cadre on propose de présenter brièvement : (i) une analyse comparative de la situation de l'emploi en Mauritanie entre 2000 et 2004, ainsi que les perspectives de son évolution. (ii) une analyse de la place réservée au traitement des problèmes d'emploi dans le cadre du premier CSLP, (iii) une évaluation préliminaire de l'impact de la mise en œuvre du CSLP en matière de création d'emploi et (iv) les principales leçons tirées de cette expérience.

Texte n° 47

“ Technologie, Emploi et Chômage au Maghreb : Réflexes et Réflexion ”

- SAHLI Sadok - Professeur - Université de Tunis (Tunisie)

En cédant à l'optique économique, le Maghreb agit sur la démographie pour renverser la vapeur et réduire l'effectif des demandeurs d'emplois, ces "gêneurs éternels".

Si l'humanité semble condamnée au progrès technologique et à conjurer le chômage dans toutes ses formes, que font les pays du Maghreb pour survivre ?

Pour assurer le pain et le gagne-pain dont il importe de ne point séparer la question de la démographie, ces pays saisissent-ils les vieux concepts de l'emploi, du plein emploi, de chômage temporaire et surtout du chômage technologique permanent qui semble troubler le schéma classique, le tout étant au centre des politiques de l'emploi, de la population, à la recherche d'un meilleur façon de produire et de consommer.

Ce sont là autant d'axes de réflexion, de notions capitales et de repères précieux permettant d'appréhender, dans une vision mondialiste, les classes moyennes et autres avec des besoins de riches et des ressources des pauvres.

Sans entrer dans les dédales des théories et des statistiques, ce modeste survol de la question s'en tient à l'interaction du progrès technologique, des rigidités du marché du travail et des inégalités.

Texte n° 48

“ Les interrelations entre la circulation migratoire et la structuration de la sphère des activités dans les villes du Grand Sud Algérien : cas d’Adrar ”

- SPIGA Sassi (Mme) - Chargée de Cours - Université d’Annaba

La circulation migratoire entre l’Afrique et l’Europe, via le Maghreb, est un fait à la fois ancien et contemporain. Débat médiatique, discours politique et discours scientifique s’emboîtent le pas dans la mise en évidence du phénomène, les uns pour leurs engagements humanitaires et /ou idéologiques les autres pour l’endiguer d’autres encore pour nourrir la connaissance scientifique. Cette dernière question est celle par laquelle nous voulons contribuer au séminaire nous inscrivant dans le thème de la migration et de l’emploi informel un thème qui mériterait une attention particulière quant au développement de politiques migratoires locales à même de faire face aux pressions de l’Europe en matière de mobilité des hommes qui utilisent l’Algérie comme pont pour circuler entre l’Afrique subsaharienne et le Vieux-Monde.

Dans les villes du Grand Sud Algérien qui ont acquis *le profil de ville de migration* : caractérisée par une composante démographique multi-ethnique, nationale et étrangère et dans laquelle se construit une sphère des activités où le migrant comme l’autochtone a *sa niche professionnelle*, apparaît, avec évidence, une logique d’articulation entre les composantes démographiques économiques et sociales. A la base de cette articulation s’inscrit le projet de fixation, de halte ou de transit du migrant dans la ville du Grand Sud, projet par lequel, ce dernier *permet à la ville de le capter*. Ce constat déjà établi pour Tamanrasset (S. Spiga, 2001) et en dehors de l’Algérie, notamment dans les villes du Fezzan en Libye (O. Pliez 2001), mérite de soulever la question de savoir :

- dans quelle mesure les migrants se substituent à la main-d’œuvre autochtone dans la ville du Grand Sahara algérien, compte tenu des investissements publics et privés qui y sont consentis ?
- quelles sont les attitudes développées par les gestionnaires locaux vis-vis de cette *main-d’œuvre dont une grande majorité travaille au noir et sans autorisation de séjour*, compte tenu de l’absence de directives centralisées ?

DONNEES ET METHODES:

Notre contribution propose d'exposer quelques résultats d'une approche explorative par laquelle nous avons cherché à mettre en évidence la pertinence de l'étude des interrelations entre le fait migratoire et les stratégies de développement qu'elles soient locales ou centralisées, qu'elles associent les acteurs privés ou qu'elle relève exclusivement de l'initiative de l'Etat. L'étude proposée comporte deux phases :

L'acquisition des données

Le matériau de connaissance a été constitué d'abord en interrogeant le terrain, des séjours dans la ville d'Adrar (accompagnée d'étudiants) nous ont permis :

- d'identifier les différents secteurs d'activités et la structure ethnique de la population occupée dans les différentes branches.
- de repérer, la représentant dans un document cartographique, la circulation migratoire à deux échelles : celles du parcours global entre les villes de départ et les villes d'arrivée, celle des lieux utilisés par les migrants dans la ville.
- de reconstituer, à partir du questionnaire, du discours bibliographique, des témoignages et entretiens libres, les projets des migrants leurs motivations, leurs itinéraires, leur *expérience* de la ville d'Adrar.

Les données ainsi constituées ont été mises en cohérence avec les données officielles obtenues :

- en consultant la littérature (études de développements diverses, monographie de la wilaya...)
- à partir d'interviews réalisées auprès des acteurs publics (division de wilaya, services techniques de la commune, élus, acteurs sociaux).

La recherche des interrelations entre les migrants et la sphère des activités

En appliquant la notion de concept de sphère économique dans une démarche systémique, nous avons pu positionner les activités urbaines, préalablement identifiées, en tant que composantes de sa structure. Dans cette sphère économique de la ville ont été positionnés également les agents qui interviennent dans son fonctionnement.

Le rôle interactif du migrant sur les autres composantes de la sphère économique, que nous aurons à présenter, est le résultat de cette démarche.

**'' LA STRUCTURE DE L' EMPLOI, ATOUT DE FLEXIBILITE DE LA MICROENTREPRISE :
UNE ANALYSE MICROECONOMIQUE ''**

• **HAMED Yousra - Doctorante - Université de Paris 12 (France)**

L'analyse des coûts de production implique la considération des deux facteurs et intervient sur deux marchés : le marché des biens pour le facteur capital et le marché de l'emploi pour le facteur travail. Dans cette analyse on se focalisera sur ce dernier. La micro entreprise s'adapte au contexte difficile qui est le sien à travers une flexibilité des coûts inhérents au marché du travail, qui lui permettent de dépasser les chocs conjoncturels et de préserver son activité et les emplois qu'elle a créés. La stratégie adoptée consiste, d'une part à minimiser la part des coûts fixes dans le coût total, et d'autre part à baisser les coûts totaux au maximum. Les coûts relatifs à l'emploi étant les plus facilement compressibles, on traitera donc en premier la transformation des coûts fixes relatifs à l'emploi en coûts variables (qui varieraient avec le niveau de production et s'adapteraient à la demande), en deuxième point la contraction des coûts totaux et en troisième et dernier point on évoquera l'influence de ces deux stratégies sur le risque.

Texte n° 50

‘ARGUMENTS ET PERSPECTIVES DE LA DEMANDE DE TRAVAIL : L'EXEMPLE ALGERIEN’

▪ **TOUIL Ahmed - Enseignant - Université de Tlemcen**

Les licenciements de masse, opérés dans le secteur industriel public qui regroupe les 75% des activités industrielles, n'ont pas tiré les EPE de leur léthargie. Celles-ci continuent en effet de se débattre dans des contraintes qui mettent en péril leur existence même du fait d'absence de rentabilité. La réduction des effectifs comme moyen de compression des coûts n'a pas eu l'effet escompté comme la plupart des expériences fondées sur le *downsizing*. Aussi se tournent-elles vers une nouvelle recombinaison de leurs effectifs. En effet depuis peu de temps les EPE ont recours à de nouveaux recrutements ciblant certains profils considérés comme des compétences. C'est ainsi qu'est entrain de s'effectuer une substitution cadres d'entreprise/ employés donnant un taux d'encadrement qui passe souvent de 8% (1994) à 26% (2002) pour la plupart des cas. Une nouvelle demande de travail voit le jour avec des arguments considérant plus l'aspect coûts plutôt que celui habituel de salaire.

Par ailleurs se développe une autre demande sur fonds d'aides et subventions publiques à la création d'emplois et d'une certaine résurgence de l'entreprise privée. Toutes ces demandes ont lieu dans un contexte de chômage et d'économie de la spéculation.

D'où il est à se demander sur la nouvelle interprétation de la demande de travail et ses incidences sur le marché de l'emploi. La réponse sera tentée à partir des données de l'économie algérienne et du rôle de l'Etat dans la perspective de "mise à niveau" des EPE et la dynamique supposée de l'investissement privé.

Texte n° 51

Migration et Sécurité : Prisme de la menace identitaire, de l'approche sécuritaire et de la lutte anti-terroriste

• **BENANTEUR Abdennour - C.E.S -**

La question migratoire, qui est au premier plan des enjeux politiques en Europe, prend désormais des accents nettement sécuritaires. Cette contribution se propose d'analyser la question migratoire et la sécurité afin de montrer comment une approche de sécurisation-criminalisation de l'immigration s'est développée en Europe notamment depuis les événements du 11 septembre. Ce *paradigme* sécuritaire associant terrorisme et immigration se focalise essentiellement sur *la menace* sécuritaire et identitaire que représente (rait) l'immigration reléguant la question économique au plan secondaire.

L'analyse concernera aussi le Maghreb, premier foyer d'émigration à destination de l'Europe. Elle portera ainsi sur les tendances des flux migratoires depuis et en direction du Maghreb dans la mesure où ce dernier, qui a longtemps été une terre d'émigration (en direction de l'Europe), devient une tête de pont pour le transit de migrants africains à destination de la rive nord de la Méditerranée, pour se transformer progressivement en terre d'immigration en provenance de l'Afrique (tout en restant foyer d'émission en direction du Nord). Par ailleurs, les pays du Maghreb sont concernés par les politiques européennes en la matière et subissent des *pressions* ; ils sont appelés à endiguer leur propre émigration (clandestine en particulier) mais aussi celle venue d'ailleurs, d'Afrique subsaharienne.

On analysera tout particulièrement les éléments suivants : l'approche (européenne) de sécurisation et criminalisation des immigrants ; le discours de la menace identitaire ; les effets pervers des politiques migratoires européennes ; le processus de clandestinisation (*organisée*) des migrants en Europe ; la *privatisation* de la lutte anti-immigration clandestine et ses répercussions économiques (sur des pays comme le Maroc) ; le Maghreb, terre d'émigration (vers l'Europe), terre d'immigration (africaine) ; la *sécurisation* (terrorisme et rébellion azawad au Mali et au Niger) de l'immigration africaine en Algérie ; les moyens de lutte contre l'émigration clandestine (entre le Maghreb et l'Europe)...

Texte n° 52

“ La délocalisation de services externalisés : une opportunité pour l'emploi en Afrique du Nord ? ”

- **CHANSON Guillaume - Doctorant - Université de Lille (France)**

Sous l'effet d'une réduction des coûts de transport et d'une progression du libre-échange, la seconde partie du XX^{ème} siècle a vu un mouvement massif de délocalisation de la production. Les principaux bénéficiaires de cette division internationale du processus productif (DIPP) ont été les pays d'Asie du Sud-Est. Le nouveau challenge de ce début de siècle semble être la délocalisation des services externalisés. Les pays qui profiteront de cette nouvelle dynamique ne sont pas encore connus, même si des pays comme l'Inde semblent bien partis. L'Afrique du Nord peut-elle en être ?

Comprendre et prévoir ces nouvelles délocalisations supposent une analyse des motivations qui poussent les entreprises (occidentales) à externaliser. Les économistes et les gestionnaires recourent à deux cadres théoriques pour étudier l'externalisation. L'approche Ressources (*Resource Based View*) considère que les entreprises vont externaliser des fonctions qui n'entrent pas dans leurs compétences-clés, afin de laisser des prestataires plus compétents s'en charger. La Théorie des Coûts de Transaction affirme que les entreprises, soucieuses de limiter leurs coûts de transaction et de se prémunir de l'opportunisme, conservent principalement les fonctions qui nécessitent des investissements spécifiques et/ou qui présentent une incertitude importante, et externalisent les autres.

A partir de ces théories et sur la base d'un échantillon de données secondaires (le Baromètre Outsourcing d'Andersen 2000-01-02), nous essaierons de mieux cerner le potentiel latent d'externalisation de services des entreprises françaises, puis les perspectives de délocalisation de ces services vers les pays d'Afrique du Nord.

Les pays qui souhaiteraient bénéficier de la délocalisation de ces services externalisés doivent adopter un comportement proactif. Nous déduirons donc de notre étude différentes recommandations qui, au-delà de la seule politique économique, seront déclinés en terme de politiques de l'emploi, éducative, d'équipement, ...

'' EMPLOI ET DURABILITE SOCIALE EN ALGERIE ''

• **ABEDOU Abderrahmane - Maître de Recherche - CREAD**

Nombreuses questions se posent actuellement sur la relation qu'entretient emploi et durabilité sociale en terme d'égalité des chances. La durabilité telle qu'elle a été définie par le rapport de Brundtland (1989) comme un développement qui permet aux générations actuelles de satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. L'importance de la dimension sociale de la durabilité remet en cause la question d'un meilleur transfert d'accumulation du capital humain et social d'une génération à l'autre.

En effet, l'accès à l'emploi en Algérie n'est pas garanti pour la génération future. Ainsi, l'importance de l'avenir du chômage, l'économie informel, la pauvreté et l'immigration,... constitue un danger permanent pour l'économie algérienne. Pour cela, prendre en compte du lien entre emploi et durabilité sociale en terme d'égalité des chances offertes à chacun peut être une des priorités fondamentales des politiques publiques face aux générations futures.

Le but de cette contribution repose essentiellement sur la pertinence de l'équité intra et intergénérationnel (les transferts) des possibilités d'accès à un emploi décent à l'échelle national. Une analyse dans le temps nous permet de savoir si les stratégies de développement économique et social actuelles participent à la lutte contre le chômage et dans quel cadre ? Autrement dit, le rôle de l'Etat doit il favoriser la lutte contre les inégalités sociales plutôt que la lutte contre la pauvreté dans l'avenir pour les besoins de l'emploi ? Et donc savoir si l'élaboration des principes de précaution sociale peut elle aider la mise en œuvre des politiques publiques permettant d'assurer une véritable durabilité sociale dans l'avenir.

Texte n° 54

“ LE TRAVAIL DES ENFANTS EN ALGERIE ”

- **BOUCHERF Kamel** - Chargé de Recherche - CREAD
- **ZIANE Saïd** - Chargé de recherche - CREAD

La communication que nous proposons de présenter au colloque sur l'emploi en Afrique du nord a pour objet la mise en évidence des mécanismes par lesquels sont intégrés les enfants au marché du travail informel. L'exposé s'articulera autour de trois points complémentaires:

- a)** Identification des enfants travailleurs, par rapport à leur milieu social d'appartenance, en vertu d'un élément déterminant de catégorisation de l'enfance : l'âge, dans la mesure où en Algérie l'âge légale d'accès au travail en Algérie est fixé à 16 ans.
- b)** Identification des activités des enfants travailleurs par rapport à une variable hautement discriminante le sexe.
- c)** Description de la logique de stratégie familiale à laquelle obéit le travail des enfants en Algérie.

Texte n° 55

**‘ LA PLACE DE LA CONVENTION SUR LA PROTECTION DE TOUS LES
TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS L’ORDRE JURIDIQUE INTERNATIONAL
ET DANS LA LEGISLATION MAROCAINE ’**

- **EL MADMAD Khadija - Professeur - Université de Casablanca
(Maroc)**

La présente intervention se propose de présenter tout d’abord la Convention des Nations Unies sur la protection de tout les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990 (historique, contenu, apports pour la protection des travailleurs migrants, ratifications etc.) et de procéder ensuite à sa comparaison avec les autres instruments internationaux relatifs à la protection des travailleurs migrants (instruments des droits humains et de l’Organisation internationale du travail notamment principalement). L’intervention se terminera par une comparaison entre les principales dispositions de la Convention et les dispositions du droit marocain applicable dans les domaines du travail et de la migration et surtout celles de certains codes promulgués récemment : le Code du travail et la loi sur l’entrée et le séjour au Maroc et sur l’immigration et l’émigration irrégulières.

Texte n° 56

'' PAUVRETE ET EMPLOI EN ALGERIE ''

• **BOULAHBAL Bachir - CES – Sces. Chefferie du Gouvernement
(Alger)**

Ce papier propose d'examiner l'évolution du contexte économique et social de l'Algérie (principales réformes et grands agrégats directement corrélés à l'emploi et à la pauvreté). Ensuite, nous entreprendrons une analyse sur le lien entre emploi (actifs, occupés et chômeurs dans le ménage, CSP du chef du ménage et ratio de dépendance) et pauvreté (Indicateur de bien être : la dépense par tête ; Seuil de pauvreté : 1er ou 2ème décile). Il s'agit principalement de nous d'ouvrir un débat sur la notion de pauvreté et ses mesures

Puis, nous proposerons l'esquisse d'une démarche de réduction de la pauvreté par l'emploi, centrée sur l'idée qu'une conjonction cohérente et organisée de différentes approches (y compris le micro-crédit) peut être la voie la plus productive mais certainement la plus difficile aussi car elle suppose réunies, notamment, certaines conditions de type technique : disponibilité d'outils d'études et d'analyses performants et pérennes.

˘ Emplois et Entrepreneuriat féminins en Algérie ˘

• GILLET Anne - Chercheur – CNAM – Paris (France)

Cette communication a pour objet l'emploi des femmes en Algérie, dont la place de l'entrepreneuriat féminin. Le travail de recherche qui sera exposé s'est développé dans le cadre d'une collaboration scientifique internationale engagée depuis deux années entre le CREAD de l'Université d'Alger et le GRIOT du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Les résultats de nos recherches se basent sur des enquêtes de terrain approfondies menées en Algérie et sur des analyses multiples. Nous proposons dans un premier temps d'analyser les évolutions, les caractéristiques, les vecteurs et les obstacles de l'emploi féminin en Algérie (éléments socioculturels, chômage...).

Les chiffres des statistiques officielles permettent d'avoir une approche quantitative et globale du phénomène de l'emploi féminin. En Algérie, le taux de participation des femmes à l'activité économique dans le cadre d'un emploi rémunéré connaît un accroissement qui reste cependant faible. Ce développement est très inégal comme le soulignent les fortes variations des taux d'activité féminins d'une région à une autre, en fonction des développements économiques de ces régions et selon les zones urbaine et rurale. Parallèlement, le travail informel rémunéré non déclaré est largement développé. Dans un second temps nous montrerons dans quelle mesure l'entrepreneuriat des femmes comporte une dynamique économique créatrice d'emploi. Nous analyserons les (rares) données officielles sur les caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin. Notre analyse statistique de l'emploi et de l'entrepreneuriat féminins sera complétée par une analyse sociologique qualitative à partir d'entretiens approfondis menés en Algérie.

La recherche la plus récente s'est déroulée à Oran et à proximité d'Oran en 2003. Les femmes rencontrées travaillent dans divers secteurs professionnels. Un premier groupe concerne les femmes chefs d'entreprise travaillant dans leur PME/PMI. Un second groupe concerne des femmes exerçant en majorité dans des entreprises (publiques et privées), pour l'Etat et l'administration, dans l'enseignement et la recherche, dans le secteur libéral. Les questions posées ont porté notamment sur leurs trajectoires socioprofessionnelles, sur leurs motivations à travailler et à créer, sur le contenu de leurs activités de travail, sur l'articulation entre leur vie professionnelle et leur vie privée et sur les éventuelles difficultés vécues.

Notre approche permet une compréhension de ces phénomènes économiques et sociaux en évolution en Algérie : l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes, ainsi que leurs liens et leurs influences mutuelles. Des éléments de comparaison avec quelques pays européens seront introduits.

Texte n° 58

" Essai sur l'emploi informel dans le secteur de la santé "

- **BENFERDJALLAH Bakhta - Chargée de Recherche - CREAD**

Plus que jamais, la question de l'emploi et du chômage est aujourd'hui au centre des préoccupations des divers acteurs sociaux concernés notamment pouvoirs publics, demandeurs d'emploi, organisations syndicales et même chercheurs (sociologues du travail).

A cet égard l'objet de cette communication est une forme de contribution au débat que suscite depuis plus de deux décennies l'étude de l'économie informelle d'une façon générale et l'étude de l'emploi informel d'une façon particulière en tant que phénomène connexe de l'emploi en Afrique du Nord. Or en Algérie, comparativement à l'économie informelle qui a suscité tant d'études et de recherches durant les deux dernières décennies, l'emploi informel et plus précisément la pluriactivité ne semble pas jouir de la même attention. Partant de ce constat notre intérêt particulier se focalise sur l'informel dans le secteur de la santé, autrement dit sur l'emploi informel dans ce secteur caractérisé par sa spécificité socio-économique.

L'analyse présentée dans cette contribution est effectuée sur la base des résultats d'une étude qualitative menée auprès de praticiens et de paramédicaux à l'aide d'entretiens exploratoires au cours de l'année 2003, au niveau d'établissements sanitaires publics et privés.

**'' LES MIGRATIONS INTERNATIONALES MAGHRÉBINES :
Quelles stratégies pour quels enjeux ? ''**

- **CHAREF Mohamed - Enseignant - OBS MIG Agadir (Maroc)**

La fin du dernier millénaire a été marquée par l'émergence de la problématique 'MIGRATOIRE', comme l'une des questions clefs dans les relations internationales et tout laisse penser qu'elle va constituer l'un des défis majeurs du XXI^e siècle. La mondialisation des échanges de biens, de capitaux, des NTIC n'ayant jamais été aussi développée. L'accélération de la mobilité des hommes par l'amélioration des conditions de transports (de plus en plus vite et de moins en moins cher), la multiplication des réseaux médiatiques et culturels renforce l'envie d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Mais paradoxalement, sous l'effet conjugué de l'arrêt de l'immigration officielle depuis le début des années 70 et de la tentation grandissante de 'verrouiller' les frontières, nous assistons à nouveau redéploiement du mouvement migratoire.

Face à la large diffusion de la vision occidentale du monde, plusieurs pratiques, mœurs, traditions se sont trouvés bousculés. La modernisation des territoires et les nouvelles formes d'organisation de l'espace qui en découlent, ont conduit à développer de nouvelles hiérarchies socio-spatiales qui ont eu une incidence sur l'articulation spatio-temporelles des campagnes et des villes du Maghreb. L'existence de grandes inégalités spatiales en termes de richesse économique et de développement humain, entre territoires, et notamment entre ville et espace rural, individus, groupes sociaux et entre réseaux, poussent au départ. A un moment où les responsables occidentaux cherchent par tous les moyens à rendre les frontières hermétiques à l'immigration de travail et en sélectionnant une immigration de cadres, de dirigeants et de personnes hautement qualifiées nécessaires au déploiement des investissements à l'échelle planétaire. Aussi, la fracture entre un nord est ou supposé riche et prospère et un sud que l'on accable de tous les maux, renforce, le désir de vouloir partir pour refaire sa vie ou tout simplement changer d'aire pour quelques temps. Mais dans les deux cas les barrières sont multiples, l'assignation à résidence est de mise et l'information est quasi absente ou si elle existe, elle est biaisé. Les nouvelles configurations spatiales, les représentations de l'étranger et la construction de discours à partir d'une image faussée, par manque de moyens d'analyse et de desserrement. Faut il rappeler comme le souligne à juste titre, Haïm Zafran que : « avant 1492, les deux rives de la Méditerranée étaient liées. Rien ne distinguait l'Andalousie du Maghreb. Même après l'exils et l'Inquisition, il y a eu une continuité dans ce mode de vie et de pensée (...) civilisation où il y avait des apports des deux côtés »^{7[1]}.

Notre monde actuelle est divisé entre nord et sud, entre riches et pauvres, aussi il vaut mieux être riche et de bonne santé et de porter le passeport d'un pays développé que l'inverse. Ce document ne signifie pas uniquement une appartenance nationale, une protection et un droit de citoyenneté, mais un surcroît de droit, en particulier un droit mondiale de circulation sans entrave, limitant ainsi la frontière à une simple formalité d'embarquement, un point de reconnaissance symbolique . Pour les pauvres du sud, la frontière est un obstacle qu'il faut affronter et un lieu qu'il faut

^{7[1]} Juifs d'Andalousie et du Maghreb,

plus tenter de contourner que de traverser, au risque de y séjourné dans les zones de transit dans l'attente d'une expulsion, ou mieux, ou d'y laisser la vie au pire. Aussi, la volonté manifeste de la construction de la libre-circulations des personnes à l'intérieure de l'espace Schengen se dédouble par une protection étanche face à l'extérieur. On peut le constater aisément à travers les définition de base (espace, européen, citoyen, immigré, étranger, etc...) et, les mesures prises (harmonisation des conditions d'entrée, dans l'espace Schengen, la création du Système informatique Schengen (SIS), l'adaptation d'une convention déterminant l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile –Convention de Dublin-, l'Accord relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière du 29 mars 1991, la Convention réglant la franchissement des frontières extérieures de l'Union européenne, l'obligation de visa et les sanctions imposées aux transporteurs. En sorte que certaines frontières ne sont plus du tout situées « aux frontières », au sens géographique, politique et administratif du terme, mais qu'elles sont ailleurs, là où s'exercent des contrôles sélectifs (exemple sanitaires ou sécuritaires).

Ainsi, les pays Européens, se trouvent pris dans une double contradiction de devoir à la fois prêcher les bienfaits du libéralisme et mettre en avant ses multiples vertus, tout en tentant de limiter l'immigration du travail. Autrement dit, encourager la circulation des hommes qui font circuler les capitaux, tout en bloquant ceux que les capitaux font circuler au gré des délocalisations, de la flexibilité, du chômage., les laissés pour compte du libéralisme et ses naufragés du sud. En concomitance, nous assistons à la politisation récurrente de cette thématique, depuis le milieu des années 70, qui se mesure à la fois au nombre de modifications législatives et à la multiplication des 'débats' politiques. C'est un sujet qui est au cœur du débat public dans les pays d'immigration, sans mobilisé pour autant l'attention dans les pays d'émigration. Articuler à tort ou à raison à des problèmes socio-économiques, il alimente les controverses et les prises de position les plus extrémistes : le chômage, les banlieues, le terrorisme, l'insécurité, l'exclusion, l'école, l'Islam, la République...En dépit des indices discordants, et ils sont malheureusement nombreux, nous restons persuadés de l'importance des enjeux qui semblent se dessiner et qui impliquent un changement qualitatif « le monde de demain sera mobile ou ne sera pas ! ».

C'est dès à présent la revendication à un droit global qui apparaît peu à peu : de l'environnement aux droits à la mobilité de tout homme, tous les concepts sont devenus globaux. Cette évolution, déjà fort avancée, suppose un changement profond des rapports inter-étatiques, au point que ceux-ci n'ont plus d'avenir (constructif) que dans leur propre mutation rapide. Il est urgent de placer la question au cœur des enjeux du dialogue Nord-Sud et de la politique de coopération, mais aussi dans sa dimension sous-régionale au niveau des pays du Maghreb, et de leurs rapports notamment avec l'Afrique de l'Ouest. Partant de ce constat, on se demandera dans quelle mesure et sous quelles formes incidentes, les pays du Maghreb peuvent se doter ou tout du moins se prévaloir d'une politique migratoire. Car jusqu'à présent, il s'agit bien d'une simple gestion du phénomène étant donné qu'ils ne sont pas en mesure de contrôler les flux de départs correspondants. Alors qu'ils y voient un impact sur l'emplois directs et indirects, et une des solutions pour compenser le manque de devises nécessaire au bon équilibre de leur balance des paiements, du moins pour la Tunisie et le Maroc. Ceci d'autant plus qu'on observe un certain nombre de faits récurrents à savoir : qu'ils ont à limiter désormais 'la fuite de cerveaux' ; à lutter contre la migration clandestine ; à s'accommoder du transit et/ou de l'accueil des subsahariens ; à tenter d'accompagner les ressortissants installés ailleurs et de chercher à les arrimer à la société de départ ; à gérer la pression des pays européens qui veulent les voir jouer une fonction 'tampon' aux frontières de l'Europe ;....C'est l'objectif de cette communication qui dans une approche géo-historique cherchera à faire une analyse comparatiste 'des politiques migratoires' des pays du Maghreb en général et du Maroc en particulier.

" L'ACTIVITE INFORMELLE DES FEMMES D'ALGER "

• **BELHOUARI Djamila - Chargée de Recherche - CREAD**

L'entrée des femmes sur le marché de l'informel obéit-elle à une stratégie individuelle de réalisation de soi par l'accès à l'autonomie financière; ou serait-elle le produit d'une stratégie familiale de lutte contre la pauvreté et/ou de promotion sociale ? Quelle que soit la cause, dans quelle mesure cette activité affecte-t-elle la construction d'identités féminines particulières et la reproduction de la famille ?

La méthode biographique est utilisée pour explorer ce champs de recherche⁸. Il s'agit de rendre compte du processus qui traverse les trajectoires des individus. Dans ce papier, je propose quelques éléments expliquant

1. L'entrée sur le marché de l'informel
2. Le champs de déploiement de l'informel
3. Les figures selon les gains : activité de survie et celle de l'aisance matérielle
4. Les perspectives de ces travailleuses

A travers les 30 récits de vie effectués dans un espace urbain, l'algérois et sa périphérie, j'observe l'effet direct de la baisse du pouvoir d'achat sur les familles, de celle de la grande période de l'accroissement des divorces ou encore de l'affaiblissement de la solidarité familiale et de l'apparition d'autres valeurs.

⁸ Ce papier (inédit) est tiré d'une recherche sur l'informalisation de l'économie algérienne, menée par le CREAD (Alger). Dans ce cadre, j'ai mené une enquête empirique dans la région algéroise sur les femmes dans l'informel - 2001/2002.

Texte n° 61

“ L’ECONOMIE INFORMELLE AU MAROC : Du résiduel au structurel - Cas du grand Agadir”

- **WAHBI Mohamed - Professeur - F L S H – Agadir (Maroc)**

Préambule :

Pour peu que l’on s’attache à faire une lecture historique généralisante et contemporaine on s’aperçoit assez vite que l’économie informelle (dite aussi souterraine et là, la métaphore nous semble prégnante, comme nous aurons l’occasion de l’évoquer en aval), a en vérité toujours fait partie du paysage social des nations développées. Elle l’est, aussi et surtout dans les pays du tiers monde où elle tente généralement par la force des choses, de se substituer au déficit chronique en matière d’emploi ainsi qu’à une certaine forme d’absence de contrôle réel de la part de l’état. Absence chronique ou épisodique selon les cas et les époques, qui laisse de ce fait, le champ libre aux acteurs concernés. Par conséquent elle traduit de ce fait une forme d’adaptation des individus à des conditions de vie souvent précaires. Elle est aussi dans ces cas particuliers, le signe d’une relative désorganisation en matière de tissu économique, observable à certains moments de transition, durant laquelle il s’agit de pallier à l’insuffisance patente du système prévalant jusque-là (on songe ainsi aux avatars de l’ex union-soviétique par exemple).

Problématique :

Force est néanmoins de constater que cette forme d’économie semble devoir être en passe, non de se résorber progressivement, comme on pourrait logiquement s’y attendre. Et ce, à la suite d’une amélioration du marché du travail ou d’une reprise en main du secteur productif, par les instances régulatrices concernées. Mais au contraire à devoir se pérenniser (voire se développer quantitativement et qualitativement de manière quasi exponentielle), pour des raisons diverses dont nous tenterons ici de faire un inventaire non exhaustif. On peut d’ores et déjà relever qu’il ne s’agit plus seulement de certains secteurs de l’économie réputés comme « flous » du fait d’un volant de main d’œuvre pléthorique difficilement contrôlable comme l’agriculture sous serre par exemple, le bâtiment ou le textile ; ni même des seules régions transfrontalières si propices à la contrebande et à l’écoulement de ces produits (avec une organisation solidement structurée, bénéficiant d’une certaine bienveillance à des échelons divers servant habituellement de contrôle).

Mais plus paradoxalement de sociétés nationales, voire multinationales (ayant parfois « pignon sur rue » à ce titre les derniers jeux olympiques d’Athènes devront aux ouvriers clandestins du bâtiment de pouvoir se dérouler à temps), de professions libérales ou de petites entreprises familiales voire de commerces, organisant en quelque sorte leur “ invisibilité ” par des procédures et stratagèmes divers. Cette stratégie de mimétisme prenant les formes les plus élaborées à des niveaux supérieurs de complexité, mais ayant parfois recours à de simples subterfuges juridiques, commerciaux ou techniques en vue de demeurer occultes aux yeux de l’administration fiscale principalement ou à contrario d’être attractifs pour le client. Moyens de plus

en sophistiqués du fait de la connaissance des règles du droit commercial ainsi que de la mise à disposition d'une panoplie d'infrastructures et de support techniques appropriés (informatique, télécommunications...)

Méthodologie :

Il apparaît bien en effet, qu' à l'ère de la globalisation, de la loi du marché et de la réactivité ; des modèles autrefois prégnants ne concernant généralement que certains secteurs productifs ou agents économiques ciblés, semblent devoir désormais être touchés par un phénomène de « mimétisme/adaptation » de la part de nombreuses PME/.PMI, professions libérales, artisans...

Les stratégies si elles sont diverses, car obéissant à des nécessités et intérêts spécifiques au secteur donné, connaissent certes des objectifs le plus souvent identiques à savoir l'augmentation des économies d'échelle ou celle des marges brutes, ainsi que la minimisation de la contribution fiscale. Or on admettra ici la présence d'un hiatus socio-économique entre une série de recommandations internationales (FMI/BM) visant à inciter les NPVD à réorganiser leur gestion de la ponction fiscale par un meilleur taux de recouvrement qui serait le moteur de leur développement interne et paradoxalement sur le terrain, l'adoption par ces contributeurs potentiels, de normes et stratégies de « dissimulation » de tous ordres. Preuve d'un « know-how » des mécanismes les plus complexes et récents en la matière.

Nous procéderons pour ce faire, à un panorama de l'évolution de ce type d'économie sur deux décennies, abordant ainsi la question sous un axe diachronique. Alors que sur un plan synchronique nous aurons la possibilité de tenter un rapprochement comparatif avec d'autres pays plus ou moins limitrophes, révélateurs par la situation socio-économique en propre. De même à travers quelques exemples d'acteurs précis, nous aurons un recensement de stratégies devenues manifestes et expressives à travers une certaine récurrence statistique.

Objectifs :

Par conséquent on est amené à se demander s'il y a la matière à régulation par les pouvoirs publics (hormis les cas frauduleux les plus patents) ou laisser-faire au nom des impératifs de la libre entreprise, de la paix sociale ou autres.

Quoi qu'il en soit le phénomène ayant pris des proportions de plus en plus manifestes, il semble en passe de ne plus pouvoir être maîtrisé par les instances concernées.

Encore faudrait-il que la connaissance de ses fondements soit tout d'abord cernée par d'autres approches que la saisie arithmétique, pour pouvoir ainsi être comprise, comme autant d'indices révélateurs d'une certaine situation socio-économique mais aussi culturelle dans le pays ciblé. Comment pourrait-il en être autrement à l'heure d'une globalisation qui sous couvert d'ouverture, d'échange et de concurrence ; pratique en fait sans complexe la désorganisation, la déstabilisation et la préservation monopolistique de ses intérêts immédiats ou futurs . Leçon bien comprise et rendue, par ceux auxquels elle s'applique de manière patente.

Texte n° 62

” LA RELATIVITÉ DE LA NOTION du « Fardeau démographique »

- **MONTENAY Yves - Professeur - ESCP - Paris (France)**

La notion de fardeau démographique est sous-jacente à tout un courant de pensée depuis Malthus ; elle a été explicitée par Alfred Sauvy, qui insiste sur les rattrapages de scolarisation et d'équipement. Ce fardeau a longtemps paru écrasant en Afrique du Nord, mais l'évolution démographique récente et les projections à 2012 et 2020 amènent à nuancer cette idée. Par ailleurs on pourrait induire des études « générationnelles » que l'urgence du problème est peut être plus grande encore que l'on imagine, surtout en Algérie.

L'expérience internationale de nombreux pays montre toutefois que ce « fardeau » n'empêche ni le développement ni le plein emploi, et renvoie de la démographie aux grands choix de politique économique et culturelle. Ces voies ont été défrichées de façon intéressante dans les pays du Sud-Est asiatique.

La politique qui en découle est donc éprouvée, notamment en matière, d'immigration qualifiée et non qualifiée côté démographico-économique, de gestion l'épargne nationale et de l'investissement étranger côté économique-financier, avec interactions « en boucle ». Mais elle suppose de mettre en oeuvre tout un contexte d'ouverture psychologique (et donc scolaire et médiatique), juridique et pratique qui paraît bousculer les cultures nationales, alors que l'exemple de l'Asie montre que c'est loin d'être le cas. Les comparaisons intermaghrébines et interarabes donnent une première idée des progrès dans ces domaines et permettent aussi de situer les grandes difficultés qui subsistent. De toutes façons les délais prévisibles pour la mise en place des politiques et leur perception à l'extérieur impliquent une accélération des débats pour avoir des décisions vers 2007 et des résultats massifs (parfaitement possibles) pour la période 2012-2020.

Finalement, le "fardeau démographique" se révèle être largement politique (au sens large et noble, mais aussi pratique, du terme allant de la vision d'ensemble à la gestion locale), d'autant que sur le plan strictement "populationnel" l'Afrique du Nord est en train de passer de « l'explosion » à la "fenêtre" .

“ Les observatoires de l’emploi au Maghreb ”

- **FOURCADE Bernard - Chercheur - LIHRE
- Université de Toulouse (France)**

Dans des contextes institutionnels différents, et avec l’appui de divers bailleurs de fonds, les trois pays du Maghreb ont mis en chantier la construction d’observatoires de l’emploi depuis quelques années. A ce jour, aucune de ces tentatives n’a débouché sur des systèmes opérationnels. Ces pays font face à une même problématique générale, celle de l’intégration dans la zone de libre-échange, dont les incidences sur le fonctionnement des entreprises et du marché du travail sont perçues comme profondes. Mais les innovations techniques et institutionnelles requises tardent à se concrétiser, face à trois faiblesses majeures : la connaissance de l’emploi et de ses évolutions (séries rétrospectives et études prospectives), le fonctionnement des services publics de l’emploi, la difficulté d’instaurer une approche partenariale.

La logique qui préside à la nécessité d’améliorer la connaissance de l’emploi et du marché du travail tient à l’idée que le renforcement de la compétitivité des entreprises et de l’économie en général dans un contexte plus ouvert et plus concurrentiel (mondialisation, ouverture des frontières) impose l’amélioration de la formation de la main-d’œuvre et des jeunes en particulier, dans des pays dont les structures démographiques font une place considérable aux jeunes de 20 à 25 ans, et qui envoient vers le marché du travail des générations de plus en plus nombreuses pour au moins les dix années qui viennent. C’est donc une préoccupation de formation/qualification visant l’amélioration de l’employabilité des personnes qui implique une meilleure maîtrise des paramètres de l’emploi. Or ces derniers ont été largement délaissés depuis les indépendances : les préoccupations sociales n’ont pas été au centre des politiques de développement des pays du Maghreb, et la question du chômage est longtemps restée une donnée déniée ou tabou.

Plusieurs faiblesses des systèmes d’information sur l’emploi constituent les obstacles majeurs que les pouvoirs publics devront s’efforcer d’aplanir pour que la construction d’observatoires débouche sur de véritables outils opérationnels pour le pilotage des politiques de formation :

Les enquêtes sur l’emploi des instituts nationaux de statistiques continuent de présenter trois déficiences importantes : leur incapacité à intégrer le suivi de l’emploi informel (en intégrant les recommandations des conférences internationales des statisticiens du travail), le traitement conceptuel insatisfaisant des frontières entre activité/chômage/sous-emploi/emploi informel, corrélativement la faiblesse de la connaissance de l’emploi féminin (qui touche beaucoup à l’emploi informel). Par contre, les appareils statistiques s’améliorent sur la question du suivi conjoncturel (trimestriel) de l’emploi.

- Les insuffisances des services publics de l’emploi privent les pouvoirs publics d’une connaissance en continu du fonctionnement du marché du travail formel, notamment du fait d’une couverture insuffisante de la totalité du champ du marché (emploi des cadres privilégié en Tunisie et au Maroc, disparités ANEM/CNAC en Algérie).
- La difficulté pour faire fonctionner les partenariats, qui sont la base pour la réussite des observatoires. Saisir aujourd’hui le marché du travail et l’emploi dans toutes ses composantes demande d’associer à la production de données et d’études toutes les forces et les acteurs en présence. Or la production de données reste très fragmentée et jalousement cloisonnée entre des administrations peu empressées à communiquer et échanger les informations. Aussi, les pouvoirs publics hésitent-ils sur le choix de la forme institutionnelle des observatoires (direction de ministère (comme en Tunisie), ou réseau (Algérie, Maroc), et sur l’implantation institutionnelle (ministère de la formation professionnelle, de l’emploi, ou organisme indépendant ?).

" L' INVESTISSEMENT PEUT-IL ETRE CONTRE-PRODUCTIF SUR LE PLAN DE EMPLOI ? "

- **ABDI Noorddine - Professeur - MSH - Paris (France)**

Compte tenu des conditions dans lesquelles se réalise l'investissement notamment en Algérie, la question mériterait d'être posé dans le cadre d'un colloque consacré à l'emploi. Ceci en vue de poser la question de la contribution de cet investissement au système économique et à travers lui à l'emploi. Il s'agit de mettre ainsi en évidence les limites des politiques alternatives face à un système contraignant auquel celles-ci trouvent confrontées.

- 1) En effet:, en Algérie l'investissement se distingue par son relative faible montant mais aussi, par sa répartition particulière entre les différents secteurs économiques.

Il y a d'abord cette insuffisance quantitative de l'investissement algérien résultant d'une double évolution par rapport au PIB :

- d'une part, une baisse de la part du taux d'investissement et ce en même temps qu'une augmentation du taux d'épargne.
- d'autre part, la chute de la part des dépenses de formation du capital dans les dépenses budgétaires que ne saurait justifier une simple volonté de privatisation.

Cette limite de l'investissement apparaît aussi lorsqu'on examine le cas des IDE en Algérie selon leur pays d'origine pour la période 1998-2002. Ainsi, de ceux en provenance par exemple d'Espagne, de France et d'Italie avec lesquels s'effectuent pourtant près de la moitié des échanges extérieures de l'Algérie. Leur montant total a été, durant cette période, moindre par rapport à ceux venant des EU, Quant aux autres pays méditerranéens, y compris l'Egypte, malgré leur proximité, les IDE qui en proviennent sont d'une grande irrégularité d'une année à l'autre, par rapport à ceux ayant pour origine un pays bien éloigné de l'Algérie comme le Japon.

Enfin, il y a la répartition particulière de ces investissements aussi bien nationaux qu'étrangers, laquelle avantage certains secteurs aux dépends d'autres.

Ainsi du secteur des hydrocarbures largement favorisé par rapport à d'autres, lesquels doivent en principe en assurer la relève un jour. De même relativement à la production de chacun d'eux, le secteur public hors hydrocarbures par rapport au secteur privé.

2. La conséquence qui résulte de cette faiblesse et de cette répartition particulière de l'investissement est le degré de contraction du travail.

C'est le cas surtout dans le secteur des hydrocarbures avec la marginalité de sa main d'œuvre par rapport à l'importance des investissements qu'il reçoit, sans parler de celle des ressources qu'il génère et assure au pays.

Et même, relativement au montant des crédits accordés par les banques publiques et autres financements dont chacun des deux secteurs bénéficie, il y a :

- d'une part la tendance du secteur de plus en plus grande de main d'œuvre du secteur privé.
- d'autre part, l'importance du secteur public hors hydrocarbures à réduire de plus en plus.

C'est à se demander si, édifié dans de telles conditions, le système économique algérien n'a pas tendance de par sa, à exclure plus ou moins la population de la production, dont celle d'un surplus conséquent. De sorte que cette population ne se trouve pas être à l'origine de la dotation de l'appareil d'Etat et de la couche sociale prépondérante, de l'essentiel des ressources dont ils disposent. La rente des hydrocarbures aurait contribué à la promotion d'un tel modèle économique, favorisant ainsi l'autonomie du prince.

Aussi, l'on tentera de dégager des pistes pour l'élaboration d'une stratégie permettant aux acteurs économiques et sociaux d'adapter ce système économique dans le sens d'une plus grande cohérence avec l'emploi, comme avec la plus-value. Ceci, autant voir plus, par le rééquilibrage de la répartition de l'investissement entre les différents secteurs de l'économie que par son développement. Une exigence qui nous paraît être la condition de toute véritable politique de l'emploi particulièrement pour l'Algérie et dans une certaine mesure pour le reste de la région. En effet, consacré d'avantage au cas de l'Algérie, cette étude concernera, ne serait-ce qu'à titre comparatif, celui d'autres pays du Maghreb, à propos du rôle de l'investissement sur le plan de l'emploi et de la logique qui préside sous cet angle à la mise en œuvre de la force de travail.

Texte n° 65

'' ENVIRONNEMENT COMME SOURCE D' EMPLOI ''

• **THIEBAUT Luc - Professeur - I.N.R.A - France**

La question de l'environnement comme source d'emploi, est une question qui se pose depuis longtemps en Europe. En France, par exemple, si l'on date la montée en puissance de la question de l'emploi de 1974, celle de l'environnement de 1971 (création du Ministère de l'Environnement), dès 1981 se constitue un programme public « emploi environnement ». Tous les avatars successifs de cette démarche font espérer sa contribution à la résolution de certains problèmes d'environnement (entretien de rivières), à la résorption quantitative du chômage et surtout à la mise en emploi de certaines catégories exclues durablement du marché du travail.

La communication tentera de repartir de quelques éléments de base de la démarche, suffisamment généraux pour contribuer, modestement, à une analyse valable à la fois en France et en Algérie, même si seront privilégiés des questions d'environnement liées à l'agriculture et à l'espace rural.

Un des aspects importants est de distinguer les différents problèmes d'environnement dont la résolution peut-être occasion d'emploi. La délimitation de l'environnement par ses différents "compartiments" est sans doute différente en Algérie et en France, du fait des conditions pédoclimatiques (désertification) et socio-économiques (question de la nature « luxueuse » de certaines demandes d'environnement, comme le paysage).

L'attente sociale est précise dans certains compartiments, mais demeure floue dans d'autres. Le recyclage des déchets urbains est l'objet d'une demande précise. Les services rendus par l'agriculture sont quasiment rémunérés. Sur la qualité de l'eau potable, la demande sociale devient de plus en plus prégnante. Elle sera l'objet de transferts financiers croissants, notamment sous forme de mesures agri-environnementales. Les sociétés propriétaires d'eaux minérales mettent en place des contrats de ce type. Une autre demande concerne la qualité visuelle, esthétique, des paysages. Elle est, en France, médiatiquement forte, mais imprécise car la beauté est une notion subjective. Tout le monde veut un beau paysage mais personne ne s'est mis d'accord sur les critères et la demande à formuler à l'agriculture. Seules les situations extrêmes, paysages exceptionnels d'un côté (où l'agriculture est peu concernée) et points noirs, tels que les bâtiments d'élevage, de l'autre, font l'objet de réglementations et de transferts financiers. Enfin, sur la biodiversité, c'est -à-dire la faune et la flore sauvages, il existe des demandes divergentes voire contradictoires.

Comment ces demandes sociétales, ces consentements à payer, peuvent-ils se traduire en terme d'emplois ? La communication explorera quelques démarches qui y contribuent et quelques politiques qui s'y emploient.

'' EXPERIENCES DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DU NORD ET MODALITES DE PARTICIPATION DES MIGRANTS ''

- **CASSARINO Jean Pierre – Enseignant
Université de Florence (Italie)**

L'objectif de cette contribution consiste à analyser comparativement la manière dont les différentes expériences de transition libérale au Maroc, en Algérie et en Tunisie ont eu une incidence sur les modalités de participation des migrants dans le développement de leurs pays d'origine.

Tout d'abord, il s'agira de comprendre comment, et pour quelles raisons, la variable migratoire a été différemment intégrée dans les programmes de croissance économique de ces trois pays. De manière générale, depuis le renforcement de leurs politiques de libéralisation, l'apport de la migration s'est principalement caractérisé par l'afflux des remises postales, perçu comme facteur stabilisateur de leurs balances commerciales déficitaires.

Depuis la Déclaration de Tunis, issue du Dialogue 5+5 en Méditerranée et datant du mois d'octobre 2002, une nouvelle approche visant à mieux intégrer l'apport des migrations dans le développement économique de ces trois pays du Maghreb semblait se consolider. En effet, outre la question centrale de la migration clandestine dont traite la Déclaration, celle-ci reconnaît le besoin de favoriser et de promouvoir la participation des migrants dans le développement de leurs pays d'origine. Or, jusqu'à présent, l'intérêt que les pays du Maghreb ont accordé aux migrants s'est plus traduit par la volonté d'accroître leurs remises, par le biais de réformes bancaires, et de gérer de manière concertée les flux migratoires, que par l'adoption de politiques concrètes visant à valoriser le capital humain et financier de leurs migrants.

Cette analyse comparative permettra de démontrer que la gestion des migrations, dont les gouvernements des pays d'Afrique du Nord semblent désormais partie prenante, ne peut faire l'économie de politiques facilitant et valorisant la capacité des migrants à s'investir dans des projets d'entreprises créateurs d'emplois. Toutefois, quelques préalables nécessaires, d'ordre juridique, institutionnel, économique et fiscal, s'imposent. Ces préalables feront l'objet d'une approche plus approfondie.

**“ LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L’ INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
PEUT-IL ETRE CREATEUR D’EMPLOIS AU MAGHREB ? ”**

• **MERZOUAGHI Mihoub - Professeur - I.R.M.C - Tunis**

Au cours des dernières années, la littérature économique a mis l’accent sur l’impact des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) sur la croissance économique et l’emploi. Deux types de mécanismes, pour le moins, sont alors mis en évidence. D’une part, en réduisant le coût d’accès à l’information et en améliorant la coordination des acteurs au sein de ces réseaux numériques, l’usage des TIC contribue à dégager des gains d’efficacité et de productivité (économies, d’échelle, externalités, effets de club,...). D’autre part, la convergence des industries des télécommunications, de l’informatique, de l’électronique et de l’audiovisuel a suscité le développement de nouvelles activités à rendements croissants et à plus forte valeur ajoutée.

Notre communication s’intéressera plus particulièrement à cette deuxième implication qui établit un lien entre la mondialisation, l’émergence de nouvelles formes d’accumulation des richesses et l’emploi. En ce sens, il s’agira de questionner le potentiel de création d’emplois du secteur des TIC au Maghreb.

Le repositionnement récent de nombreux pays émergents de la région MENA dans le secteur des TIC vise à créer de nouvelles opportunités de création d’emplois, susceptibles de dynamiser la croissance économique et de contribuer au relâchement des tensions sur le marché du travail. Ainsi, selon une étude de la Banque Mondiale (2001), et dans le cas du scénario à forte croissance économique, la Tunisie pourrait enregistrer une accélération du taux de croissance économique imputable au poids pris par le secteur des TIC dans l’économie nationale. A l’horizon 2006, ce secteur pourrait représenter 7,8 % du PIB contre seulement 3,3% en 2000, en raison notamment du rôle moteur des services de télécommunication et des services d’ingénierie informatique.

Une autre étude (APEBI, 2000) avait évalué, dans ces deux mêmes secteurs, qu’au Maroc le nombre d’emplois directs et indirects créés pouvait respectivement passer de 9000 à 103 000 postes et de 31 000 à 360 000 postes entre 2000 et 2008.

Au-delà du caractère prospectif et fragile de ces estimations, la capacité de création d’emplois au Maghreb dans le secteur des TIC soulève une série de questionnements :

Tout d'abord, les termes du débat théorique sur la relation TIC et emploi, très empreints des réalités observées dans les pays industrialisés, sont distincts selon que l'on adopte une approche quantitative ou qualitative.

- Une approche quantitative met l'accent sur le processus de création / destruction d'emplois. Bien qu'il soit difficile de dégager un effet quantitatif net des TIC sur le volume global des emplois, il est mis en évidence d'une part, une substitution du travail qualifié au travail non qualifié (théorie du biais technologique), et d'autre part l'existence d'un surplus structurel de demande main d'œuvre qualifiés (informaticiens) de la part des entreprises par rapport à l'offre du système éducatif (théorie de la pénurie). L'effet de substitution ne peut-il pas être relativisé dès lors que certains services à distance sont également créateurs d'emplois peu qualifiés ? La pénurie n'a-t-elle pas seulement eu un caractère conjoncturel ? Comment peut-on inscrire ces mécanismes dans le cadre de la globalisation ?
- Une approche qualitative privilégie les dimensions organisationnelles de cette relation et souligne l'influence des TIC sur la qualité de l'emploi et plus précisément sur l'évolution et l'articulation des compétences. Cette approche focalise davantage sur les logiques qui concourent à l'apparition de nouveaux métiers (par exemple relatifs à la conception, l'installation, la configuration, la maintenance, le développement, l'exploitation et la gestion des réseaux et des services). S'agit de métiers nouveaux ? Dans quelle mesure reposent-ils sur des métiers déjà existants ? Un « court-circuitage technologique » ne suppose-t-il pas au préalable la construction d'une base de compétences appropriées ? La mobilité croissante de la main d'œuvre qualifiée ne constitue-t-elle pas un handicap majeur dans la capitalisation locale des compétences ?

Le rapport dynamique entre la technologie et l'emploi est d'emblée complexe. L'effet quantitatif des TIC sur l'emploi, pour le moins incertain, n'est pas vérifié à tout moment et en tous lieux. L'effet qualitatif s'inscrit davantage dans le moyen ou le long terme, et dépend de la capacité organisationnelle de l'économie.

Nous proposons d'aborder ces questions à travers une entrée industrielle pour situer notre réflexion dans le cadre de la problématique du rattrapage économique et technologique. De quelle manière les TIC peuvent-ils concourir à l'intensification graduelle du processus d'apprentissage afin de permettre à ces pays de se désengager progressivement des activités traditionnelles et d'enclencher un ajustement du tissu industriel vers des activités à plus forte valeur ajoutée ?

Ces dynamiques industrielles dans le secteur des TIC doivent être placées à l'interface des politiques publiques et des stratégies des firmes multinationales. En effet, la concurrence internationale, plus intense, conduit les firmes multinationales à réorganiser leurs activités de production matérielle sur une base mondiale en procédant de manière croissante à l'*outsourcing* des fonctions les plus standardisées pour les confier à des entreprises localisées dans les économies périphériques pouvant améliorer les rendements d'échelle. En même temps qu'elles ont recours à l'externalisation des fonctions standardisées de production, ces entreprises se concentrent sur les activités stratégiques à plus forte valeur ajoutée, fortement consommatrices de connaissances. Dans quelle mesure les pays du Maghreb peuvent s'inscrire dans ces stratégies globales ? Quels types d'emplois peuvent être créés ? Pour quels niveaux de qualification ?

Nous introduirons dans nos commentaires les résultats d'une enquête en cours sur le secteur des sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) en Tunisie pour notamment mettre l'accent sur la dynamique de création d'emplois et la nature des emplois créés.

***“ Les attitudes des jeunes algériens a l'égard de la politique de l'emploi des jeunes:
Analyse des résultats d'une nouvelle enquête auprès des jeunes ”***

• **RADJI Mustapha - Enseignant - Université de Mostaganem**

Ma communication va essayer de présenter les résultats d'une enquête récente qu' on a effectué auprès de 500 jeunes oranais dans le cadre du programme national de la recherche(PNR) sous le titre "jeunesse algérienne entre marginalisation et intégration" .l' objectif est d'analyser les attitudes de notre jeunesse vis-à-vis de l'emploi en général et la politique de l'emploi des jeunes en particulier, à travers les offres que L'Agence Nationale sur le Soutien de l'Emploi des jeunes propose aux jeunes chômeurs afin qu'il puissent monter leur propre micro-entreprises.

Notre questionnaire a posé des questions relatives aux attitudes des jeunes vis-à-vis de l'emploi(le travail comme valeur, les aspects essentiels du travail, les attitudes vis- à-vis le pouvoir au travail, la rémunération du travail, l'égalité à l'égard du travail,..)et surtout on a demandé les avis des jeunes sur la politique du soutien de l'emploi des jeunes(leur informations sur l'ANSEJ, les objectifs de cette politique selon eux, les avis sur le degré du succès ou échec de cette politique, les attitudes vis-à-vis les normes adoptés pour les aides aux jeunes, les opinions sur le mode de justice procédurale adopté dans les conflits juridiques avec les jeunes et les banques,..) et on a posé des questions pour savoir sur les attitudes des jeunes vis-à-vis de la politique sociale et économique(le rôle de l'Etat vis-à-vis des chômeurs et des pauvres, l'avis sur la privatisation et les nationalisations des entreprises...).

” REMISES MIGRATOIRES, EQUILIBRES MACRO-ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL EN TUNISIE ”

- **BOUBAKRI Hassan - Enseignant - IRMC
- Université de Sfax (Tunisie)**

Ce papier procède à une analyse à deux niveaux de l'impact des remises migratoires sur, d'un côté, les grands agrégats financiers de la Tunisie, et de l'autre, sur les ressources régionales et sur les dynamiques locales (créations d'entreprises, emploi et contribution au soulagement des budgets des ménages) dans les régions tunisiennes à forte participation dans les flux migratoires. Nous croisons par conséquent une double approche : macro-économique et micro-spatiale.

Les remises migratoires et les dynamiques générées par leur injection contribuent de façon décisive au soulagement des budgets des ménages, à soutenir les familles restées dans le pays ou dans la région d'origine, à entretenir des relations de solidarité et d'entraide, et participent ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des revenus des ménages et des ressources locales. Dans certaines régions dont sont issus des commerçants émigrés (comme le Sud et le Sahel), ceux-ci sont devenus des opérateurs économiques et des acteurs décisifs du développement local et régional. Ils ont créé des entreprises et des activités qui consolident les économies locales.

